

## Revue de presse du MEDEF IDF du mercredi 27 septembre 2017

1	Valérie Pécresse : «La Métropole du Grand Paris ne sert à rien !» .....	1
2	Embouteillages à Paris, pour la mairie les responsables sont les... chantiers .....	5
3	Paris teste la journée « zéro voiture » sur toute la capitale .....	7
4	Grands travaux pour l'Expo universelle .....	8
5	Budget : la baisse des impôts ne sera que de 7 milliards en 2018 .....	9
6	Budget 2018: un nouveau feu d'artifices.....	10
7	Budget 2018 : le gouvernement table sur une croissance de 1,7% .....	12
8	Impôts, carburants, prestations... : ce qui change pour les ménages dans le budget 2018.....	13
9	Le nombre de chômeurs a augmenté de 0,6 % en août .....	15
10	Siemens-Alstom : le TGV passe sous contrôle allemand .....	16
11	Le gouvernement détaille son plan pour accélérer la couverture en très haut débit .....	19
12	Lancement d'Orange Bank : le casse-tête de Stéphane Richard .....	21
13	Energie: les délocalisations passent mal.....	22
14	Famille : Agnès Buzyn revoit les aides à la garde d'enfants .....	23
15	Budget, ISF, logement... l'opposition fourbit ses armes face à l'exécutif .....	24
16	Après les sénatoriales, l'avenir de la révision constitutionnelle voulue par Macron se complique.....	26
17	Les 20 propositions ambitieuses de Macron aux Européens.....	28
18	Le premier ministre indien Modi reçoit Pierre Gattaz.....	31
19	L'appétit croissant des émergents pour les énergies renouvelables .....	32

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE PARISEN – 27/09/2017

#### 1 Valérie Pécresse : «La Métropole du Grand Paris ne sert à rien !»



Pour Valérie Pécresse, supprimer les quatre départements de la petite couronne serait « totalement rétrograde ».

**La présidente de l'Ile-de-France tacle les projets de redécoupage qui mettraient en péril l'existence même de la région. Politique, transports, relations avec Paris... Elle nous répond.**

**Le Grand Paris Express**

**Le Grand Paris Express coûterait finalement 35 Mds €, soit 25% de plus que prévu... Et ce n'est sans doute pas fini.**

Ce n'est pas ma responsabilité. [J'ai refusé de voter en novembre dernier les surcoûts](#) de 8% pour la ligne 14 sud (200 M€). La responsabilité d'un maître d'ouvrage, c'est de maîtriser les coûts et de garder le contrôle du projet. La Société du Grand Paris, c'est l'Etat. Cette dérive sur la 14, comme sur la 15 sud (Noisy-Champ- Pont de Sèvres) met en péril la réalisation des autres lignes du Grand Paris Express. Un exemple, le coût des gares. Dans les autres pays, elles sont totalement autofinancées par la création de bureaux ou la création de commerces. Sur certains tronçons, les gares représentent un tiers du coût de projet de métro.

**Le Premier ministre a émis des réserves sur certaines lignes, dont la 17 (Saint-Denis -Noisy) qui passera par Roissy alors qu'un autre projet, le CDG Express, desservira lui aussi l'aéroport. N'a-t-on pas vu trop grand ?**

Ces deux lignes sont complémentaires. On ne peut pas sacrifier les lignes du quotidien. Le Roissy Express, ce sera une ligne directe pour l'aéroport comme ça existe dans toutes les grandes capitales. Ce n'est pas un transport du quotidien. La 17, ce sera pour les habitants de Seine-Saint-Denis.

**Avec 100 000 voyages/jour de prévus, soit trois fois moins que la future ligne 15, la ligne 18 (Orly - Versailles), qui passera notamment dans votre département des Yvelines, semble elle aussi dans le collimateur... Peut-on parler d'un ligne du quotidien en l'occurrence ?**

L'utilité économique et sociale de la 18 ne se mesure pas au nombre de voyageurs mais à la nécessité de relier le plateau de Saclay et lui assurer son rayonnement. Il y a un fort potentiel de logements et nous avons certains sièges sociaux de très grandes entreprises et laboratoires sur le tracé yvelinois (Safran, Air liquide, technocentre Renault...). Ces lieux à visibilité mondiale ont besoin d'être desservis. Et si on ne fait pas cette ligne, on ne pourra pas la prolonger jusqu'à la Défense.

A terme, ce qui rendra le Grand Paris express totalement fluide et permettra de désengorger totalement les liaisons banlieue-banlieue, c'est de réaliser un Orly - La Défense. Le prolongement à La Défense double la fréquentation de cette ligne avec 200 000 voyageurs par jour. Il faut être visionnaire et aller jusqu'au bout.

**On a quand même l'impression qu'avec ces lignes surdimensionnées, on a voulu satisfaire un maximum de maires et acheter un certain consensus !**

Ce n'est pas impossible. On a eu le même problème avec le contrat de plan Etat-Région avec l'inscription de projets non financés (bus tramway, etc). Juste avant l'élection régionale de 2015, l'Etat a dit oui à tous les projets dont tout le monde rêve sans compter. D'ores et déjà, l'Etat n'est pas au rendez-vous pour 50 ME en 2017. J'ai été obligée d'avancer sa part de financement sur le tram-train Massy-Evry. Ce n'est pas bien. Moi, je ne m'engage sur les projets de transports que si je sais que j'ai les moyens de les financer. Avec la SGP, on voit qu'il y a un souci. Avec le contrat de plan Etat Région, il y aura peut être aussi un souci. On promet des lignes de tramway mais à ce stade, côté Etat, ce ne sont que des paroles.

**Vous êtes en train de nous dire qu'on va supprimer des lignes de tram ?**

Si l'Etat n'est pas au rendez-vous, des lignes comme le T9, le T10, le Massy-Evry et le Saint-Cyr - Saint-Germain ne pourront pas se faire en temps et en heure. Aujourd'hui, la parole de l'Etat paraît moins fiable que celle de la région.

**Le Passe Navigo**

**Vous parlez de financement. Le Passe Navigo est passé de 70 à 75,20 € par mois. Lors de votre campagne, vous aviez promis de ne pas l'augmenter. Est-ce un reniement de votre part ?**

(Enervée) Je n'ai jamais dit qu'il n'augmenterait pas pendant 6 ans ! En arrivant fin 2015, j'ai trouvé un trou dans la caisse de 300 M€. C'est plus de 10 € d'augmentation par mois du Passe qu'il aurait fallu décider immédiatement. J'ai entamé un bras de fer avec Manuel Valls (alors Premier ministre) pour le combler. Ces 300 M€, ils n'ont pas été payés par les voyageurs comme promis, ils ont été payés par les entreprises.

En revanche, et c'est une manipulation de le prétendre, je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait pas d'augmentations annuelles ! D'ailleurs, quand, pendant la campagne, j'ai présenté mon plan ambitieux de renouvellement du matériel roulant, vous m'avez posé plusieurs fois la question du financement et de l'augmentation du Passe Navigo. J'ai alors dit que les augmentations seraient destinées aux nouveaux investissements, pas pour régler l'ardoise du Passe Navigo laissée par la gauche.

**Vous avez une idée du montant des prochaines augmentations ?**

Pour nos investissements, nous avons besoin que les recettes (tarif, augmentation du trafic, versement des entreprises) augmentent de 3% par an. Ca ne veut pas nécessairement dire que le Passe augmentera autant. La lutte contre les fraude a par exemple rapporté 30 M€ cette année. 30 M€, c'est l'équivalent d'un 1 € de Passe Navigo. La part payée par les entreprises (le versement transport) augmentera aussi avec la croissance de l'économie francilienne. C'est pour ça que je me bats pour attirer des entreprises.

Quoi qu'il en soit, les augmentations seront strictement limitées aux nouveaux besoins d'investissements dans l'amélioration de la qualité de service. Et en améliorant le service, ça se traduira par une hausse du nombre de voyageurs et donc des recettes !

**Une amélioration que ne ressentent pas encore forcément les voyageurs...**

Depuis 2015, qu'est-ce que les Franciliens ont eu pour leur argent ? D'abord plus de confort. Depuis 2016, on a mis en circulation 158 trains et RER neufs ou rénovés. Je vous l'annonce, ils arriveront sur la ligne R et la L en décembre. Début 2018, 100% des 708 trains que je m'étais engagée à commander le seront. Et en deux ans, on a retiré 1 000 bus diesel des routes, notamment à Paris. Donc on a moins de pollution.

Par ailleurs, il y a la question cruciale de la ponctualité et de la régularité. Le 10 décembre, il y aura une nouvelle grille horaire sur le RER A où tous les trains iront désormais jusqu'en bout de ligne. L'idée, c'est de désaturer la ligne pour arriver à moins de trains supprimés et plus de trains à l'heure. Sur les lignes J et L, il y aura aussi plus de trains.

## La circulation

**Et sur les routes ?**

On travaille sur le covoiturage avec une expérimentation pendant 3 mois. Il y aura une subvention de 2 € par trajet pour toutes les entreprises de covoiturage d'Ile-de-France que vous trouverez sur le site [vianavigo.fr](http://vianavigo.fr). On va aussi utiliser la route pour faire circuler davantage de transports en commun. Une voie pour les bus sera ouverte dès le mois prochain sur l'A10 vers la gare de Massy. En 2018, il y a aura deux nouvelles voies pour les bus : sur l'A3 vers la porte de Bagnolet et sur l'A 12 entre Saint-Cyr et Rocquencourt, avec à chaque fois utilisation de la bande d'arrêt d'urgence.

Je demande à l'Etat d'ouvrir au covoiturage ces nouvelles voies. Et au lieu de trois personnes par voiture qui était la norme pour le covoiturage, je souhaite qu'on réduise cette exigence à deux.

Avec 1,1 passager en moyenne par voiture sur nos routes, si nous passons à 2, cela diminuerait d'un tiers le nombre de véhicules ! Enfin, on travaille aussi sur la nouvelle route, plus silencieuse, avec de nouveaux enrobés.

### **On n'entend plus parler des parkings relais au pied des gares...**

17 000 places vidéo-protégées et avec un tarif encadré existent déjà. Il y a en aura 10 000 de plus d'ici 2021. En octobre, les parkings de Longueville et Moret-Veneux (77) seront mis en service. Trois nouveaux sont en cours de financement à Montereau (77), Emerainville et Etampes (91).

### **Mais le grand enjeu, c'est surtout aux portes de Paris non ?**

La situation s'est un peu débloquée cet été. La mairie de Paris m'a transmis il y a quelques jours une liste de 1 000 places « potentiellement mobilisables », dans des parkings situés « pas trop loin » des transports en commun. Nous allons les expertiser et retenir celles qui sont à proximité directe des transports en commun. Ces places sont parfois dans des parkings privés, avec des tarifs prohibitifs. Il y aura une dure négociation à faire pour baisser les prix.

### **La piétonisation des voies sur berge**

#### **Restons à Paris. Il semble impossible de revenir la piétonisation des voies sur berge. Vous avez perdu votre bras de bras de fer ?**

C'est une décision souveraine de la mairie de Paris. Mais, je suis assez préoccupée des conséquences. La pollution s'est déplacée sur le périphérique et il n'y a jamais eu autant d'embouteillages. L'objectif d'une métropole, c'est plutôt de fluidifier le trafic que de l'emboliser. J'aurais plutôt misé sur des voitures électriques non polluantes et silencieuses autorisées à circuler sur les voies sur berge de façon à accélérer la transition écologique.

### **Sa relation avec Anne Hidalgo et le rôle de la Région**

#### **Si je vous dis Anne Hidalgo, vous me répondez quoi ?**

Je réponds *nécessaire concertation*. Tous les habitants de cette région ont une égale dignité, la ville de Paris ne peut pas se refermer aux Franciliens. Ceux qui viennent travailler à Paris apportent leur énergie et leur créativité, ils contribuent à la richesse de la capitale. Je regrette vraiment la brutalité des prises de décision dans le cadre du plan de circulation de Paris.

#### **Vous sous-entendez que la maire de Paris est nuisible pour les Franciliens...**

Ce n'est pas ce que je dis. Je dis que des décisions non concertées, sans mesures compensatoires, provoquent beaucoup de souffrances dans la vie quotidienne des Franciliens. Certains renoncent même à aller travailler à cause des embouteillages ou sont en stress, d'autant plus que les transports en commun sont saturés et vétustes et que leur situation ne peut se régler d'un coup de baguette magique.

#### **Le président Macron laisse entendre qu'il aimerait supprimer les départements de la petite couronne et renforcer la métropole du Grand Paris, élargie à Roissy, Orly et Saclay, à l'image du Grand Londres. A quoi servira encore la région ?**

Le Grand Londres, c'est la région ! Je ne comprends pas du tout l'idée de revenir à l'ancien département de la Seine et aux années 60 ! C'est totalement rétrograde. C'est le Grand Paris rétréci. Toutes les études montrent que la dynamique économique dans les 10 et 15 prochaines années se fera en grande couronne : Paris perdra des emplois, stagnera en population et la croissance à deux chiffres de la population se fera en grande couronne. Les lieux de recherche et d'innovation seront en grande couronne.

## **Donc, c'est la métropole du Grand Paris qui ne sert à rien ?**

Aujourd'hui, elle ne sert à rien, on peut le dire ! Qu'on nous juge sur nos résultats. La région, c'est +10% d'apprentis en un an, un guichet d'accueil des investisseurs post Brexit qui a 55 entreprises en prospection, un plan de rénovation des transports de plus 24 Mds€, un plan de rénovation des lycées de 5 Mds€...

## **Les Républicains**

**Vous êtes plutôt Florence Portelli, membre de votre majorité au conseil régional d'Ile-de-France ou Laurent Wauquiez pour la présidence des Républicains ?**

Je ne soutiendrai pas de candidats et ne prendrai pas partie à cette élection.

**Même en tant que présidente de votre nouveau mouvement, Libres ! ?**

Justement, mon mouvement réunit des gens qui voteront pour les uns et les autres. Le sujet, c'est la ligne politique que nous voulons défendre, celle d'une droite bien dans ses valeurs et dans son époque, qui ne se recroqueville pas, qui fait de la parité une obligation, qui s'intéresse à tous les nouveaux modes de croissance. Une droite, laïque et républicaine, qui cherche des solutions nouvelles à la crise migratoire et à la montée des communautarismes. Et enfin, une droite ouverte sur les évolutions de la société...

**Ça vous laissera encore assez de temps pour diriger l'Ile-de-France ?**

J'ai choisi la région à 100%. En revanche, personne ne peut m'empêcher de penser et d'avoir des idées neuves !

## **Et demain ?**

**Comment imaginez-vous la région en 2024, au moment des JO ? Vivra-t-on mieux qu'aujourd'hui ?**

Je veux que l'Ile-de-France soit la première région de l'innovation dans tous les domaines. On innovera sur le digital, les transports, les services et l'emploi. On travaillera près de chez soi. Je veux mettre un terme au métro boulot dodo subi. Je veux que l'on redonne de la liberté aux Franciliens, c'est ça mon projet. Notre idée, c'est de leur rendre du temps pour eux. Dans mon idée, l'Ile-de-France sera une région où on pourra travailler à domicile ou près de chez soi dans des lieux de coworking, où on pourra créer son entreprise partout grâce au haut débit partout généralisé et dans laquelle on se déplacera beaucoup moins.

**Vidéos :** <http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/valerie-pecresse-la-metropole-du-grand-paris-ne-sert-a-rien-26-09-2017-7288608.php>

**Bertrand Schneider**

**LE PARISEN – 27/09/2017**

**2 Embouteillages à Paris, pour la mairie les responsables sont les...**

## chantiers



**C'est l'explication avancée par l'Hôtel de Ville. Les nombreux travaux en cours tels que ceux du RER E porte Maillot et le prolongement du tramway dans le nord de la capitale seraient la « raison principale » des embouteillages.**

Pas question de laisser s'éteindre la polémique ! Alors que la rue de Rivoli (IV<sup>e</sup>) est sévèrement engorgée suite au lancement cet été du chantier d'aménagement d'une piste cyclable, le préfet de police et le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb ont émis des réserves sur le plan de circulation de la ville de Paris. Une aubaine pour la droite parisienne qui a donc décidé de rebondir sur le sujet ce mardi après-midi lors des questions d'actualité au Conseil de Paris. « La politique de déplacements que vous portez depuis votre élection n'a, hélas, en rien amélioré la qualité de vie des Parisiens. Pis, elle s'est même dégradée » dénonce Florence Berthout la présidente du groupe LR. Et l'élue d'invoquer la fermeture des voies sur berge qui « ne fait que déplacer la pollution et le bruit », les temps d'intervention des services de secours qui seraient rallongés par les bouchons... le tout en brandissant les chiffres de l'Observatoire créé par la région sur le sujet. « Nous vous demandons d'écouter, de concerter et de coconstruire avec l'Etat, la région, la métropole, la Préfecture de Police et les maires d'arrondissements », insiste Florence Berthout. Peine perdue. La Ville de Paris assume pleinement sa politique en matière de transports et ne compte visiblement pas marquer une pause.

« En premier lieu la politique de déplacements de la ville c'est d'augmenter les transports en commun. Nous investissons près d'un milliard d'euros pour cela », rétorque d'abord Christophe Najdovski, adjoint (EELV) chargé des transports en énumérant les nombreux projets en la matière : prolongement du tramway, de la ligne 14, de la ligne 11... « En deuxième lieu nous avons mis en œuvre la reconquête de l'espace public », ajoute l'adjoint en rappelant que jusqu'ici, 50 % de cet espace est dédié aux voitures et deux roues motorisés alors que ces derniers ne représentent « que 13 % des déplacements » dans la capitale. Le « monsieur transport » de la mairie a ensuite avancé d'autres chiffres pour contrebalancer ceux évoqués par l'opposition de droite. « Sur les quais bas, la pollution a baissé de 25 % ! Et les chiffres de la Préfecture de Police communiqués en juin dernier montraient que la fermeture des voies sur berge n'a pas eu d'incidence sur le trafic intra-muros », martèle l'adjoint.

A droite, les élus s'insurgent. « Ohh ! » « Ayez la courtoisie d'accepter qu'on pense différemment ! » leur rétorque Anne Hidalgo.

Si Christophe Najdovski a admis à demi-mot l'existence de bouchons c'est pour en imputer l'origine aux nombreux chantiers en cours un peu partout dans la capitale (le prolongement du tramway au Nord, les travaux du RER E porte Maillot...). Lundi en marge du Conseil de Paris, Anne Hidalgo elle-même avait évoqué ces nombreux chantiers comme autant de sources des bouchons subis par les automobilistes. « Il y a des gros pincements dans l'agglomération, certains aux portes de Paris, qui sont les raisons principales des ralentissements parisiens », juge l'élue qui a demandé qu'une carte précise soit réalisée sur le sujet.

### **3 Paris teste la journée « zéro voiture » sur toute la capitale**



**Pour la première fois, la « Journée sans ma voiture », qui se déroule dimanche 1<sup>er</sup> octobre, couvre tout le territoire. La mairie espère une édition métropolitaine en 2018.**

A pied, en vélo, en trottinette, en autobus ou en métro, mais surtout pas en voiture. Dimanche 1<sup>er</sup> octobre, les Parisiens désireux de circuler dans la capitale devront laisser leur automobile et leur scooter au garage. La circulation leur sera interdite dans l'ensemble de la ville (exception faite des bois et du périphérique) de 11 heures à 18 heures dans le cadre de l'opération « Journée sans ma voiture ». Une première. L'an passé, le périmètre de l'opération ne concernait que le centre-ville, soit 45 % du territoire.

*« Les quartiers populaires du nord et de l'est avaient aussi envie de participer. C'est un projet pédagogique, symbolique, ludique, qui vise à montrer que l'on peut très bien se déplacer autrement »,* explique Christophe Najdovski, l'adjoint à la mairie de Paris chargé des transports. Ludique, mais sans éclat particulier. Menace terroriste oblige, la municipalité n'a pas prévu d'animations particulières. La fréquence des transports en commun n'augmentera pas non plus.

#### **Taxis, bus et VTC autorisés**

Ce n'est certes pas la première fois que Paris tente de chasser les autos de son bitume. Des « journées sans voitures » ont déjà eu lieu depuis 20 ans, d'ampleur et de succès inégal. En 2015, seuls 4 arrondissements avaient été fermés. Pour cette première expérience de grande ampleur, la préfecture et la ville mobiliseront 1.000 personnes chargées de barrer la route aux automobilistes distraits ou indécis. 113 barrages filtrants seront dressés aux portes et des contraventions pourront être dressées aux récalcitrants. Seuls les taxis, bus et VTC seront autorisés à circuler à vitesse réduite (30 km/h). L'an dernier, les VTC n'avaient pas obtenu le précieux sésame, ce qui avait suscité un réel émoi.

Car la ville a beau prendre soin de ne lancer que des éditions dominicales, l'opération est tout sauf consensuelle. Nul doute que cette année encore, il se trouvera des automobilistes pour protester. L'engagement énergique de la maire Anne Hidalgo en faveur d'une réduction de la place de l'automobile (fermeture des voies sur berges, limitation de vitesse...) est l'un des aspects les plus contestés de son mandat. La circulation automobile a baissé de plus de 3 % en un an. La maire assume, arguant que le niveau de pollution, lié notamment aux automobiles, atteint des records. Cette journée servira également à mener de nouveaux tests de pollution de l'air en partenariat avec Airparif. L'an passé, la fermeture avait permis de baisser le niveau de dioxyde d'azote de 20 à 40 %, selon les zones.

L'adjoint à la mairie en espère « *au moins autant* » cette année. Bruitparif installera de son côté 11 stations de mesure. La ville ne compte pas s'arrêter là. « *Nous aimerions coopérer avec les maires de la proche banlieue pour lancer une édition métropolitaine en 2018. Nous travaillons déjà avec Les Lilas, il faut aller plus loin,* explique Christophe Najdovski. *Cela existe depuis 15 ans à Bruxelles, pourquoi pas chez nous ?* »

**Laurence Albert**

#### 4 Grands travaux pour l'Expo universelle



**L'agglomération Paris-Saclay et le département de l'Essonne s'engagent à investir de 35 à 67 millions d'euros dans des infrastructures, afin de conforter la candidature française à l'organisation de l'Exposition de 2025.**

La copie doit être rendue jeudi 28 septembre. Le dossier technique de la candidature française à l'organisation de l'Exposition universelle de 2025 sera envoyé ce jour-là au Bureau international des expositions. Commencera alors une grande campagne internationale pour convaincre 169 pays, face aux autres candidats que sont le Japon (Osaka), la Russie (Ekaterinbourg) et l'Azerbaïdjan (Bakou), avant le choix final qui sera dévoilé en novembre 2018.

#### **Négociations serrées**

Le site de Paris-Saclay a été préféré le 12 juillet aux trois autres territoires franciliens candidats à l'accueil du « village global » de l'Exposition. « *Le choix de Paris-Saclay sera confirmé lorsque les financements nécessaires à sa réalisation, en matière d'aménagement et d'accessibilité notamment, feront l'objet d'engagements fermes des porteurs de ce projet et des autres institutions concernées* », précisait toutefois d'emblée le communiqué de la délégation interministérielle pour l'Exposition universelle 2025. Car si Jean-Christophe Fromantin, président de l'association ExpoFrance 2025 défend « *un modèle économique très innovant et très entrepreneurial, sans argent public* », l'engagement public reste essentiel. D'abord parce qu'il s'agit d'un investissement porté par le privé mais avec une garantie de l'Etat. Et celui-ci n'a aucune envie d'éponger un déficit abyssal, ce qui occasionne quelques négociations serrées autour des modalités d'organisation de l'événement. Toutes les assurances sont les bienvenues. Et les collectivités locales ne se sont pas fait prier : comment boudier une manifestation de six mois (du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre) qui, selon l'étude menée par le cabinet Deloitte pour ExpoFrance, pourrait générer, à l'échelle du pays, 23 milliards d'euros de retombées économiques et 160.000 emplois ? L'agglomération Paris-Saclay et le département de l'Essonne ont donc adopté une délibération le 13 septembre puis une autre le 18, marquant « l'engagement des territoires ». « *Le premier effet de l'Expo U est de sécuriser tous les projets déjà prévus, dont la ligne 18 du Grand Paris Express qui doit arriver sur le plateau de Saclay en 2024, ou le contournement d'Orly* », note le président (LR) de l'agglomération Paris-Saclay, Michel Bournat. Les délibérations rappellent donc une série d'investissements nécessaires et déjà financés, notamment via le contrat de plan Etat-Région ou le plan anti-bouchons francilien, pour un total de 270 millions d'euros. Il s'agit de l'échangeur de Corbeville (58 millions d'euros), du réaménagement du ring des Ulis (43 millions), et du contournement sud d'Orly (36 millions). Mais agglomération et département vont plus loin et s'engagent sur une enveloppe de 35 à 67 millions d'euros, selon les aménagements retenus, pour de nouvelles infrastructures « *qui ont vocation à être pérennes au-delà de l'ExpoU* », résume Michel Bournat. Ces millions pourraient servir à cofinancer la couverture de la RN 118 ou le téléphérique envisagé entre le RER B et le plateau de Saclay.

Une semaine plus tôt, le syndicat des transports franciliens, Ile-de-France Mobilités, avait lui aussi formalisé ses engagements en vue de l'Expo U : entreprendre les études pour le projet de téléphérique, garantir une fréquence renforcée sur la ligne 18 du Grand Paris Express et la ligne B du RER pendant l'événement, ainsi que des navettes bus depuis les gares de Massy-Palaiseau, Saint-Quentin-en-Yvelines, Igny ou Bièvres et Pont-de-Sèvres en complément. « *J'ai vu la*

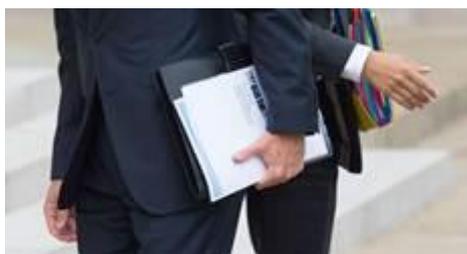
ministre des Transports en juillet et j'ai pu la rassurer sur la ligne 18 : elle est déjà prévue et financée par la Société du Grand Paris, il n'y a pas de surcoût lié à l'Expo U », note le président (LR) du conseil départemental, François Durovray, par ailleurs membre du bureau d'Ile-de-France Mobilités. En cette fin 2017, il faut se préparer à convaincre les pays étrangers. Et commencer par rassurer l'Etat français.

**Marie Bidault**

## **::: ECONOMIE**

**LES ECHOS – 26/09/2017**

### **5 Budget : la baisse des impôts ne sera que de 7 milliards en 2018**



**EXCLUSIF - Le projet de loi de finances est présenté mercredi matin. Le Haut Conseil des finances publiques le juge avec bienveillance. Les économies se monteront à 1,7 milliard sur les aides au logement et à 1,5 milliard sur les contrats aidés.**

Et pourtant il va bien falloir en parler de ce budget 2018. Le gouvernement présente mercredi matin son projet de loi de finances pour l'an prochain. Mais cela fait plusieurs semaines que les chevronnés de la Macronie sont envoyés auprès des journalistes pour expliquer que les chiffres qui y sont écrits sont bien moins importants que les intentions qui sont sous-tendues. Et les présentations successives en début de semaine du [plan d'investissement](#) de 57 milliards d'euros et de la stratégie pour l'Europe d'Emmanuel Macron étaient visiblement pensées pour réduire l'écho autour des annonces de ce budget 2018.

#### **Quelques annonces douloureuses**

Il est vrai que ce projet de loi de finances contient son lot d'annonces douloureuses. On ne réduit pas les impôts et le déficit en même temps, sans provoquer quelques tensions. Le gouvernement assume ainsi un sérieux budgétaire, qui doit faire passer le déficit de 2,9 % du PIB en 2017 à 2,6 % en 2018. [Une baisse plus forte que celle prévue](#) en juillet dernier.

Pourtant, nulle « gonflette » selon le Haut Conseil des finances publiques : dans son avis qui doit être dévoilé ce mercredi - [et dont « Les Echos » ont obtenu une copie](#) - l'autorité indépendante juge le scénario macroéconomique du gouvernement « *raisonnable* », avec des prévisions de recettes jugées « *prudentes* ». L'avis mentionne que les prélèvements obligatoires devraient connaître une baisse nette de 7 milliards d'euros l'an prochain, quand le gouvernement communiquait jusque-là sur une réduction d'environ 10 milliards. La différence viendrait, de source proche du dossier, de [la hausse de la CSG](#), qui ne sera compensée par une baisse équivalente des cotisations salariales qu'en toute fin d'année. Le chiffre de 10 milliards serait celui à considérer en année pleine.

#### **Ambitieux programme d'économies**

Mais c'est bien sûr le volet des dépenses qui suscitera le plus de tensions. Même s'il l'a revu à la baisse de 20 milliards à 16 milliards, le programme d'économies de l'exécutif reste ambitieux : il

est construit sur un ralentissement de la croissance de la dépense publique (+0,5 % en volume hors impact de l'inflation, contre +0,8 % en 2017). « *L'objectif de dépenses de l'Etat intègre un accroissement des crédits des ministères d'un peu plus de 4 milliards et l'augmentation du prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne de 1,5 milliard* », est-il écrit dans l'avis.

En contrepartie, il y aura des coupes. La baisse des crédits s'élève ainsi à 1,7 milliard d'euros pour les aides au logement, et à 1,5 milliard pour les contrats aidés. Concernant l'Assurance-maladie, [les économies sont évaluées à 4,2 milliards](#) . Enfin les dépenses des collectivités territoriales sont censées décélérer de +1,8 % en valeur en 2017 à +1,2 % en 2018. Au total, ces objectifs sont « *plus exigeants que ceux des années précédentes* » pour le Haut conseil, qui souligne toutefois que « *des risques significatifs existent sur la réalisation des économies prévues dans le champ des administrations publiques* ».

L'autorité indépendante insiste sur la nécessité de s'en tenir fermement à cet objectif d'économies, et ce « *même si les recettes venaient à être meilleures que prévues* ». Une mise en garde motivée par le très faible ajustement structurel prévu (hors effet de la conjoncture) et qu'il ne faudrait pas réduire encore avec moins d'économies : ainsi le déficit structurel ne devrait baisser que de 0,1 point l'an prochain, bien loin du 0,5 point réclamé par les Traités européens. [Ce chiffre devrait susciter des tensions avec Bruxelles](#) .

**Renaud Honoré**

## L'OPINION – 27/09/2017

### 6 Budget 2018: un nouveau feu d'artifices



**Adieu les belles promesses de transparence budgétaire, le projet de loi de finances pour 2018 présenté ce mercredi utilisera autant de tours de passe-passe comptables que ceux de ses prédécesseurs. Une occasion manquée**

Le premier projet de loi de finances du quinquennat est présenté ce mercredi en conseil des ministres. Le gouvernement aurait aimé marquer une rupture dans la présentation du texte, en y insufflant un peu de transparence. Mais dans la situation toujours compliquée dans laquelle se trouvent les finances publiques, les artifices comptables pour atteindre les objectifs politiques sont toujours légion. Décryptage.

Présenté ce mercredi en Conseil des ministres, [le premier budget du quinquennat Macron sera-t-il celui des « engagements tenus »](#), comme l'avait vanté le Président devant les députés début septembre ? On a du mal à totalement le croire, pour deux raisons. D'abord parce que le gouvernement s'était engagé à ce que la dépense publique n'augmente pas d'un centime l'année prochaine. [Promesse non tenue : elle progressera de 5 à 10 milliards d'euros](#). Ensuite parce que, comme l'avait révélé *Le Figaro*, Emmanuel Macron avait indiqué vouloir insuffler davantage de transparence dans la présentation budgétaire. Malheureusement, dans la présentation du budget, rien n'a changé. Le projet de loi de finances pour 2018 présenté ce mercredi en conseil des ministres contiendra son traditionnel lot d'artifices budgétaires, qui permettent chaque année de faire rentrer les carrés des objectifs politiques dans des triangles de la contrainte budgétaire.

Des artifices, comme l'astuce qui consiste à faire passer de moindres hausses de dépenses pour des économies. Un exercice de prestidigitation réitéré chaque année par Bercy, face auquel l'opinion publique n'y voit que du feu. « De la poudre de perlimpinpin », dirait Emmanuel Macron.

**Tendanciel.** Le principe ? Calculer les économies « en tendance ». Pour un ménage, faire des économies, c'est dépenser moins. [Pour l'État, c'est dépenser moins que ce qu'il considère être la hausse naturelle des dépenses](#). Une inflation automatique liée à l'augmentation et au vieillissement de la population. Problème, le calcul de ce « tendanciel » est à la discrétion du ministère de l'Économie et des Finances, et manipulable à souhait. Il suffit d'augmenter le tendanciel dans un tableur Excel pour augmenter l'affichage des économies en tendance. Une technique déjà épinglée par la Cour des comptes.

C'est comme cela que l'année prochaine, les dépenses d'assurance maladie vont augmenter de 4,38 milliards d'euros mais que l'opinion n'entendra parler que de 4,2 milliards d'euros d'économies sur ce régime de la Sécu. Un résultat obtenu, selon *Les Echos*, par un rehaussement du « tendanciel » des dépenses de santé de 4 % à 4,5 % par an, du fait des récentes revalorisations des consultations des médecins, des pharmaciens ou des personnels hospitaliers. Des augmentations de dépenses décidées par la puissance publique, qui augmentent le tendanciel, donc qui permet d'augmenter les économies en tendance, etc.

Si la France n'est pas le seul pays à comptabiliser ses économies en tendance, le débat public gagnerait en clarté avec une présentation de l'évolution de la dépense publique en milliards d'euros, sonnants et trébuchants. C'était une hypothèse de travail de l'exécutif il y a quelques semaines, abandonnée depuis.

Mercredi, le gouvernement va donc communiquer sur la maîtrise de la dépense publique grâce à un plan d'économies de 16 milliards d'euros, alors qu'en réalité, la dépense publique devrait progresser de 5 à 10 milliards l'année prochaine.

**En pourcent.** Le pendant de cet artifice est la présentation du budget en ratio, en « points de PIB », qui ne parlent qu'aux spécialistes. [Gérald Darmanin n'expliquera pas demain que la dépense publique va progresser de quelques milliards l'année prochaine](#) ; mais que « la dépense publique ne progressera que de 0,5 % de PIB en volume ».

Autre artifice de Bercy : déminer les mauvaises nouvelles en les noyant sous la complexité des chiffres et des méthodes de comptabilité. Le déficit de l'État va par exemple connaître un sérieux dérapage cette année (plus de 7 milliards) et l'année prochaine (+13 milliards par rapport à la fin 2016). Mais comme le déficit de l'État n'est que l'une des trois composantes du déficit public, avec le déficit de la Sécu et des collectivités locales, on préfère insister à Bercy sur la baisse globale du déficit public.

« Un dérapage du déficit budgétaire ne signifie pas un dérapage du besoin de financement des administrations publiques », indique-t-on au ministère du Budget. En clair : pris ensemble, les soldes budgétaires de l'État, de la Sécu et des collectivités locales, permettront quand même d'afficher une baisse du déficit public à 2,9 % du PIB en 2017 et 2,6 % en 2018.

Un miracle que l'on a du mal à comprendre, alors que le déficit de l'Etat pèse en général pour 90 % du déficit public. Réponse de Bercy : « Les écarts entre la comptabilité budgétaire [c'est-à-dire nationale] et la comptabilité maastrichtienne [européenne] seront extrêmement importants », répond-on à Bercy. Une formule absconse qui permettant de présenter les contours d'une explication tout en conservant un épais rideau de fumée sur la réalité des comptes public.

[Ces circonvolutions n'ont pas échappé à l'ancien ministre du Budget, Christian Eckert](#), qui n'a pas été le dernier à utiliser ces tours de passe-passe. Sur son blog, il explique qu'« il est clair que la présentation faite d'un PLF est réussie dès lors que les observateurs lui trouveront une "bonne bouille". Dans ce nouveau monde où l'image est plus importante que le produit, la recherche de la "bonne bouille" du PLF est essentielle. Et c'est là que toute la force des communicants s'exprime. On mélange le législatif et le réglementaire, les crédits budgétaires et les dépenses fiscales, on recycle dans un plan d'investissement hors sol des dépenses déjà prévues dans des lignes classiques, on fait en sorte que la comparaison des budgets ministériels d'une année à l'autre soit impossible, sauf pour des spécialistes rompus aux pratiques des changements de référentiels permanents. »

Pour l'ancien ministre, qui fut colocataires d'Emmanuel Macron à Bercy et qui n'a guère de sympathie pour le nouveau Président, il s'agit là d'une politique « de gribouille ». « C'est grave et dangereux, car cela trompe un temps les Français, qui, au fil du temps, le réalisent et perdent toute confiance avec leurs gouvernants. » Une conclusion très juste dont l'acuité prend une saveur particulière sous la plume de l'architecte du budget 2017, épinglé par la Cour des comptes comme « teinté d'insincérité ». Mais Vidocq ne fut-il pas le meilleur des policiers après avoir été le pire des brigands ?

[Raphaël Legendre](#)

**LE PARISIEN – 27/09/2017**

## **7 Budget 2018 : le gouvernement table sur une croissance de 1,7%**



**[Pour élaborer le budget 2018, le gouvernement table sur une croissance de 1,7% en 2018. Une prévision qualifiée de prudente par le Haut conseil aux finances publiques](#)**

Pour étayer son budget 2018, présenté ce mercredi en Conseil des ministres, [le gouvernement](#) d'Edouard Philippe table sur une croissance de 1,7% l'an prochain, contre 1,6 % cette année selon les prévisions de la Banque de France. Dans ce contexte, la consommation des ménages devrait rester dynamique, avec le rythme de croissance de 1,4% en 2018, comparable à celui de 2017. Le phénomène sera soutenu grâce à une inflation qui devrait rester faible, aux environs de 1,1%.

Les entreprises françaises devraient aussi en profiter. Bercy table sur une hausse de 3,7 % des investissements l'an prochain, équivalente à celle de 2017, et sur une augmentation de 3,9% des exportations, à un niveau supérieur aux importations. Cette meilleure santé de la balance commerciale constituerait une première depuis trois ans.

Pour autant, cette meilleure santé de l'économie française, avec un déficit public de 2,6% en 2018 contre 2,9% cette année, pourrait ne pas forcément profiter à la création d'emploi. Le gouvernement table sur 160 000 créations de postes dans le secteur marchand, contre 235 000 en 2017. Explication de cette baisse : les PME ont anticipé, avec des embauches au premier trimestre 2017, la fin du versement de la prime à l'embauche à partir du mois de juin. Ce sont les salariés en place dans les entreprises qui, en revanche, devraient en profiter. Bercy table sur une hausse des rémunérations de 2,6% en 2018 contre 1,7% en 2017.

Si le Haut conseil des finances publiques avait fortement critiqué le dernier budget de l'ère de François Hollande, cet organisme indépendant auprès de la Cour des comptes qualifie la prévision du gouvernement Philippe de «prudente» et «raisonnable». Cependant, le gouvernement est censé concilier une réduction de son déficit public, pour rentrer dans les critères de Bruxelles, avec des baisses d'impôts à hauteur de 7 milliards d'euros. Aussi, le HCFP se montre beaucoup plus prudent [sur la baisse de la dépenses publiques](#). Selon lui, il existe des «risques significatifs» sur «la réalisation des économies» prévues par le gouvernement. Initialement près de [20 milliards d'économies étaient prévues](#). La semaine dernière, le gouvernement ne tablait plus que sur 16 milliards d'euros.

## LES ECHOS – 27/09/2017

### 8 Impôts, carburants, prestations... : ce qui change pour les ménages dans le budget 2018



**Taxe d'habitation, crédits d'impôts, diesel, fiscalité du capital... : tour d'horizon des principaux changements qui seront annoncés ce mercredi lors de la présentation du projet de loi de finances 2018.**

Alors que le gouvernement présentera ce mercredi matin son projet de budget pour 2018, tour d'horizon des principales mesures fiscales à destination des ménages.

#### **o Baisse de la taxe d'habitation**

Promesse phare du programme d'Emmanuel Macron, la baisse de taxe d'habitation sera enclenchée dès 2018. Pour les contribuables [dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 27.000 euros](#) (43.000 euros pour un couple), cet impôt baissera d'un tiers en 2018, puis de nouveau d'un tiers en 2019, et enfin sera supprimé en 2020.

#### **o Suppression de cotisations et hausse de CSG**

« *Il faut que le travail paye* », n'ont cessé de marteler les poids lourds du gouvernement, pendant la préparation de ce budget. Elargir le financement de la protection sociale à l'ensemble des revenus : c'est l'objectif de la suppression des cotisations maladie et chômage, financée par une hausse de 1,7 point de CSG.

La baisse des cotisations se fera en deux temps, en janvier et en octobre, si bien que les salariés ne verront le plein effet de cette mesure qu'en fin d'année. Les indépendants, eux, gagneront en pouvoir d'achat si leurs revenus sont inférieurs à 4.000 euros. Quant aux fonctionnaires, [la perte](#)

[liée à la hausse de CSG sera uniquement compensée](#) . Les ménages percevant des revenus locatifs et les retraités (dont la pension est supérieure à 1.350 euros) seront pénalisés.

### **o Fin de l'impôt sur la fortune**

Si la mesure passe le cap de l'Assemblée nationale, où le débat s'annonce houleux, les contribuables fortunés ne rempliront plus de déclaration d'ISF en juin prochain. Le projet de loi de finances prévoit son [remplacement par un impôt sur la fortune immobilière](#) pesant uniquement sur les actifs immobiliers. Le barème et les taux resteraient inchangés, de même que le mécanisme de plafonnement.

### **o « Flat tax » sur les revenus du capital**

C'est le retour à une fiscalité forfaitaire pour les revenus du capital. Imposés depuis 2013 au barème de l'impôt sur le revenu, les dividendes, intérêts et [plus-values](#) de cessions [seront fiscalisés au taux unique de 30 %](#) (prélèvements sociaux inclus) à compter de 2018. Les livrets d'épargne populaire ([Livret A](#), LDD, Epargne salariale) conserveront leurs avantages. En revanche, les Plans épargne logement (PEL) ouverts à compter du 1er janvier 2018 seront imposés au prélèvement forfaitaire unique (PFU), alors que jusqu'à présent, les intérêts étaient exonérés durant les 12 premières années. L'assurance-vie gardera une fiscalité privilégiée, sauf pour les contrats de plus de 150.000 euros d'encours où le PFU s'appliquera.

### **o Fin de la cellule de [régularisation](#)**

Les contribuables ayant des comptes cachés à l'étranger ne pourront plus venir frapper à la porte de la cellule de régularisation des avoirs fiscaux à compter du 1er janvier prochain. La cellule continuera de traiter les dossiers déposés avant le 31 décembre 2017 mais elle n'acceptera pas de nouvelles demandes.

### **o Coup de pouce à l'emploi à domicile**

C'est une mesure votée sous François Hollande, mais souvent mise en avant par l'actuel gouvernement comme un gage accordé aux plus modestes. La généralisation du crédit d'impôt pour les services à la personne jouera à plein en 2018 pour les retraités. Les dépenses engagées en 2017 pourront en effet donner lieu à un crédit d'impôt l'an prochain, et pas uniquement à une réduction d'impôt comme c'était le cas jusqu'ici. La différence ? Les retraités pourront bénéficier d'un remboursement du fisc dans le cas où l'avantage fiscal est supérieur à l'impôt dû.

### **o Tour de vis sur le crédit d'impôt transition énergétique**

Trop coûteux (1,7 milliard d'euros), le crédit d'impôt transition énergétique sera recentré « *sur les mesures les plus efficaces pour réaliser des économies d'énergie* », comme l'a annoncé Nicolas Hulot mi-septembre. Plus précisément, ce sont les portes et les fenêtres qui vont être exclues de cette aide. Une première étape avant la transformation, prévue pour 2019, de ce crédit d'impôt en une subvention, afin de rendre ces travaux accessibles aux ménages qui ne peuvent pas avancer le financement pendant un an.

### **o Le Pinel recentré sur les zones tendues**

L'avantage fiscal lié à un investissement locatif dans le neuf [est prolongé pour quatre ans](#) , alors qu'il devait s'arrêter à fin décembre. Il sera cependant recentré sur les zones tendues, soit Paris, la petite couronne et une partie de la seconde couronne, ainsi que la région PACA, la frontière suisse et certaines grandes agglomérations. Même traitement pour le prêt à taux zéro, accordé aux acquéreurs de leur premier logement. Il sera lui aussi réservé aux zones les plus tendues, sauf pour l'achat d'un logement ancien à rénover.

### **o Hausse des taxes sur les carburants**

L'écologie va se payer cher à la pompe. Du fait de la montée en puissance de la contribution climat énergie et de la convergence voulue entre l'essence et le diesel, les taxes vont augmenter de 7,6 centimes par litre sur le diesel en 2018, soit une progression de 10 %. La hausse sera un peu moins lourde sur l'essence (+3,9 centimes par litre).

#### o Une nouvelle [prime de conversion](#)

C'est la [prime à la casse de nouvelle génération](#) . Les propriétaires d'un vieux véhicule pourront bénéficier d'une aide de 1.000 à 2.000 euros s'ils acquièrent une voiture d'occasion récente (labellisée Crit'Air 0,1, ou 2). La prime de conversion pour une voiture électrique est revue à la baisse de 4.000 à 2.500 euros, mais le bonus à l'achat est maintenu (à 6.000 euros). Pour accélérer la conversion du parc, le malus automobile est encore renforcé.

#### o Revalorisation des prestations

La revalorisation de certaines prestations, promise pendant la campagne, attendra la fin de l'année. [La prime d'activité](#) augmentera de 20 euros par mois au 1er octobre 2018. Quant à [l'allocation adultes handicapés](#) , elle progressera de 50 euros en décembre 2018.

Ingrid Feuerstein

## LE POINT – 27/09/2017

### 9 Le nombre de chômeurs a augmenté de 0,6 % en août



Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a progressé de 22 300 personnes en août.

**Selon le ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a progressé de 22 300 personnes. Sur trois mois, la hausse atteint 1,3 %.**

Le nombre de chômeurs semble rester hermétique aux nombreux signes de reprise économique apparus depuis le début de l'année 2017. Le [ministère du Travail](#) a dévoilé ce mardi 26 septembre que le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) est en hausse de 22 300 en août (+ 0,6 %) en [France](#) métropolitaine, à 3 540 400 personnes. Sur trois mois, ce chiffre augmente de 1,3 %. Sur un an, il recule de 0,3 %.

Cette augmentation mensuelle suit celle du mois de juillet. Le nombre de chômeurs était alors reparti en forte hausse (+ 34 900, + 1 %). Ces mauvais chiffres sont en contradiction avec les autres indicateurs du marché du travail, tous passés au vert dans le sillage d'une croissance attendue en 2017 à 1,7 % par le gouvernement. Comme à son habitude, la ministre du Travail Muriel Pénicaud ne commente pas les chiffres. Depuis le début de l'année, les chiffres de Pôle emploi ont changé plusieurs fois de direction, rendant difficile leur interprétation et prêtant le flanc aux attaques, venues notamment du gouvernement, sur leur fiabilité.

Le taux de chômage, mesuré par l'Insee selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a reculé de 0,1 point au deuxième trimestre, pour s'établir à 9,2 % de la population active en métropole et à 9,5 % en France entière. Dans sa communication, le gouvernement marque

clairement sa préférence pour ce taux, seul thermomètre du chômage reconnu à l'international. La divergence entre les indicateurs de Pôle emploi et de l'Insee s'explique par le fait qu'ils ne mesurent pas le chômage de la même manière : Pôle emploi comptabilise les inscrits sur ses listes, alors que l'Insee réalise une enquête auprès de 110 000 personnes.

### **Le gouvernement vise un taux de chômage à 7 %**

Si le gouvernement s'est bien gardé de se fixer un objectif chiffré de baisse du nombre d'inscrits à Pôle emploi, il vise un taux de chômage BIT de 7 % à la fin du quinquennat. Pour y parvenir, l'exécutif compte sur ses ordonnances réformant le Code du travail, entrées en vigueur ce week-end et censées donner plus de souplesse aux entreprises. « Si les petites et moyennes entreprises, les autres aussi se sentent en confiance pour investir et embaucher, il y aura un effet sur l'emploi », a anticipé Mme Pénicaud le [jour de la signature des ordonnances par Emmanuel Macron](#).

Il attend également beaucoup d'un plan d'investissement dans les compétences dont les grandes lignes ont été présentées lundi 25 septembre. Doté de 15 milliards d'euros sur la durée du quinquennat, le plan doit permettre de former un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés et un million de jeunes décrocheurs, sortis sans diplôme du système scolaire, sur des formations longues et qualifiantes. L'ambition est de créer 300 000 emplois et de faire baisser d'un point le chômage structurel à l'horizon 2022 par ce biais. Enfin, le gouvernement mise sur des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage, prévues en 2018, pour redonner des couleurs au marché du travail. Une concertation sur ces sujets doit s'ouvrir dans les prochaines semaines avec les partenaires sociaux.

## **::: ENTREPRISES**

**LE FIGARO – 27/09/2017**

### **10 Siemens-Alstom : le TGV passe sous contrôle allemand**

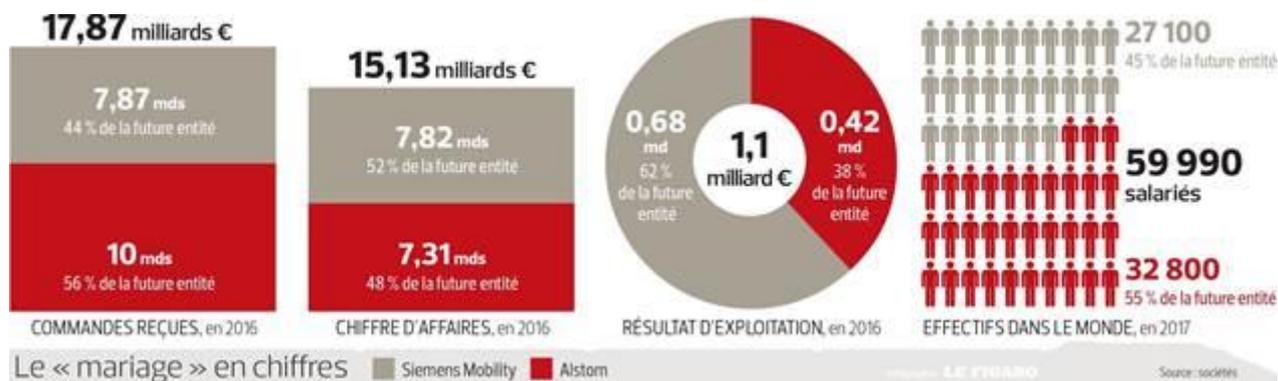


#### **INFOGRAPHIE - Le rachat d'Alstom par son rival allemand crée un géant du rail et fait des vagues en France.**

Les dirigeants d'Alstom et de Siemens ainsi que les gouvernements français et allemand auront fort à faire ce mercredi, de part et d'autre du Rhin, pour défendre [leur projet de mariage dans le domaine ferroviaire](#), abondamment commenté mardi avant même la publication des bans. L'opération a été approuvée dans l'après-midi par les conseils d'administration des entreprises et officialisée dans la soirée.

Alstom et Siemens se sont accordés sur une transaction dans laquelle Siemens apportera à Alstom sa division Mobility. À l'issue, le groupe allemand, payé en titres émis dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, détiendra 50 % du capital du nouvel Alstom, dont le siège sera en France. Des engagements sur quatre ans ont été pris, qui prévoient des garanties sur l'emploi et la pérennité des sites en France et en Allemagne, ainsi qu'un plafonnement à 50,5% du capital de la part de Siemens et un vote aux deux tiers du conseil pour certaines décisions stratégiques (siège, dirigeant...). La logique économique et industrielle du projet, qui prévoit 470 millions d'euros de synergies annuelles à un horizon de quatre ans, ne fait guère débat. Alstom et Siemens sont

assez complémentaires, à la fois sur leurs marchés de prédilection et sur leurs lignes de force. Le nouvel ensemble franchira un palier en termes de taille critique: il sera le numéro deux mondial des matériels roulants et surtout le leader dans le domaine de la signalisation. Ce dernier métier, rentable, est considéré comme le nerf de la guerre qui se joue aujourd'hui sur le marché du rail, où les collectivités sont demandeuses de réseaux intelligents.



## Un rapprochement délicat

L'exécution du rapprochement s'annonce cependant délicate. Il faudra faire apprendre à vivre ensemble des salariés, qui de l'ouvrier de production à l'ingénieur, ont appris à se concurrencer. [Les réactions syndicales sont prudentes](#). «La consolidation est une nécessité pour lutter contre le mastodonte chinois, admet Claude Mandart, représentant du syndicat CFE-CGC, premier syndicat d'Alstom, cité par l'AFP. Et en même temps, on est inquiet car on est en choc frontal avec Siemens sur toutes nos activités».

En Allemagne, l'opération ne fait pas encore trop de vagues. Le rapprochement entre Siemens et Alstom reste traité comme une affaire plus économique que politique. Et si Angela Merkel suit de très près le dossier qui a été négocié au plus haut niveau entre les deux États, elle n'a pas dit un mot en public à propos de cet «Airbus du rail».

### «Le TGV va-t-il devenir allemand?»

En France, en revanche, les réactions politiques sont très vives. L'opposition à Emmanuel Macron s'est emparée de ce dossier qui frappe les esprits. À gauche, la charge est violente. Jean-Luc Mélenchon avait dénoncé dès samedi une France qui «se vide de son sang, de sa capacité industrielle». Aux premières loges lors de la vente d'Alstom Power en 2014, Arnaud Montebourg - qui a pour la politique industrielle la conception de François Mitterrand de la Ve République, mauvaise avant lui, mauvaise après lui - promet de s'exprimer bientôt, lors d'une visite chez les GE-Alstom de Grenoble.

À droite, les critiques fusent aussi. Nicolas Dupont-Aignan ne fait pas de quartiers, dénonçant sur France Inter, «une immense escroquerie», «la dernière étape du démantèlement d'Alstom», orchestré selon lui par Emmanuel Macron.

«Est-ce aujourd'hui la fin d'Alstom? Le TGV va-t-il devenir allemand? Pourquoi le gouvernement accepte-t-il un tel déséquilibre?» En moins de 140 signes, sur Twitter, le député Les Républicains (LR) Éric Woerth pose les questions qui fâchent. D'autres LR sont plus mesurés, comme Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, et Christian Estrosi, maire de Nice. La première réclame le respect des engagements pris, notamment concernant les commandes massives prises par sa région. Le second reconnaît l'intérêt de construire un groupe puissant face à la concurrence chinoise, mais réclame plus d'équilibre.

L'équilibre, c'est justement la ligne de défense du gouvernement. «L'État, soyez en certains, veillera à ce que ce mariage soit un mariage entre égaux, la valorisation respective des deux entreprises étant très proche, a expliqué le secrétaire d'État Benjamin Griveaux aux députés

mardi. Slogan de communication usé jusqu'à la corde, le «mariage d'égaux» semble donc de nouveau mis en avant. Malgré, en l'occurrence, le contrôle majoritaire qu'exercera Siemens, sans contreponds puisque l'État a confirmé qu'il n'entrerait pas au capital. Le groupe Bouygues, qui détiendra moins de 15 % des titres à l'issue de l'opération, ne s'engage à rester que jusqu'au 31 juillet 2018, et ne sera pas représenté au conseil d'administration.

L'avenir dira ce qu'il en est. Plusieurs experts font remarquer que Siemens, quand il a confié les clefs d'un de ses métiers à un autre acteur, est un actionnaire fiable, comme chez Atos qui lui a racheté sa division informatique en 2011.

### **Des activités complémentaires**



*Selon Bertrand Mouly-Aigrot, associé chez Archery et spécialiste du transport, Alstom et Siemens vont bénéficier d'économies d'échelle.*

#### **LE FIGARO. - La fusion des activités ferroviaires de Siemens et d'Alstom a-t-elle du sens sur le plan industriel?**

Les deux entreprises vont compléter leur portefeuille d'activités. Alstom cherchait à se renforcer dans la signalisation, très rentable. C'est justement un point fort de Siemens. Par ailleurs, on le rappelle souvent, le marché ferroviaire est très fragmenté avec des normes électriques, de signalisation spécifiques à chaque pays. En se rapprochant, les deux entreprises vont toutefois bénéficier d'économies d'échelle. Elles pourront faire des achats en commun, partager des composants et accroître leur force de frappe dans la R&D. Par ailleurs, un tel acteur de 15 milliards d'euros pourra apporter aux pays émergents des solutions clé en main comprenant le financement des projets.

#### **Faut-il s'attendre à des répercussions sur l'emploi en France et en Allemagne?**

La question peut se poser car l'un des objectifs d'une consolidation est d'accroître l'efficacité industrielle. Mais l'expérience, dans l'aéronautique par exemple, montre qu'une telle consolidation prend du temps. Il faut jusqu'à cinq à dix ans pour la mener à son terme. D'autant que les enjeux de «souveraineté» industrielle, d'équilibre des pouvoirs aussi bien culturels que sociaux sont très sensibles dans les deux groupes.

#### **Les dirigeants d'Alstom se voyaient plutôt poursuivre seuls. Se rapprocher de Siemens est-il favorable au groupe français?**

Sur le plan stratégique, un rapprochement entre Siemens et Bombardier aurait pu fragiliser Alstom. C'est cette menace et le contexte politique franco-allemand qui ont accéléré le calendrier.

**Bertille Bayart et Nicolas Barotte**

**LE MONDE – 27/09/2017**

## **11 Le gouvernement détaille son plan pour accélérer la couverture en très haut débit**



**Le secrétaire d'Etat à la cohésion des territoires, Julien Denormandie, explique, dans un entretien au « Monde », être « prêt à faire un effort sur les fréquences mobiles en échange d'un engagement financier significatif de la part des opérateurs ».**

Depuis le mois de juillet, Julien Denormandie, le secrétaire d'Etat à la cohésion des territoires, discute avec les opérateurs de télécommunications des moyens d'accélérer la couverture en très haut débit de la France. Il explique au *Monde* le plan de route concocté avec les industriels pour atteindre cet objectif, et se donne deux mois pour trouver un accord financier avec eux.

### **Quelle est la situation du très haut débit en France ?**

Aujourd'hui en France, seulement une personne sur deux a accès au très haut débit. C'est une fracture territoriale inacceptable, encore plus prononcée dans les zones rurales, où seulement une personne sur trois dispose du très haut débit. L'engagement du président de la République est de faire disparaître cet écart et d'apporter du haut débit à tous dès 2020, c'est-à-dire un débit minimum de 8 mégabits par seconde, en fibre ou grâce à d'autres technologies comme la 4G fixe. Si nous ne faisons rien, deux millions de ménages n'auront pas ce service minimum. Nous apporterons ensuite du très haut débit (30 mégabits par seconde) en 2022.

### **Comment atteindre ces objectifs ?**

En s'assurant que les opérateurs respectent leurs engagements et en leur demandant d'accroître leurs investissements. Nous nous sommes mis d'accord avec eux sur un cadre de travail. Avec l'agence du numérique et l'Arcep, le régulateur des télécoms, nous identifions les zones mal ou non couvertes. Nous demandons deux choses aux grands opérateurs.

Tout d'abord, ils devront désormais prendre des engagements contraignants en matière de couverture, à travers un dispositif législatif qui les expose à des sanctions s'ils ne déploient pas assez vite. Nous ne sommes plus dans un schéma de bonne volonté, mais dans une logique d'engagements contraignants. Ils nous ont donné leur accord de principe, car ils ont conscience que les Français considèrent que les choses ne vont pas assez vite.

Les industriels devront ensuite accroître leurs investissements. Sur les 20 millions de prises [*raccordement*] qu'ils doivent construire, il leur en reste 10 millions à réaliser d'ici à 2020. Ils doivent donc accélérer.

### **Faut-il remettre à plat la structure du plan très haut débit ?**

Avec Jacques Mézard, le ministre de la cohésion des territoires, Mounir Mahjoubi, le secrétaire d'Etat au numérique, et Benjamin Griveaux, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, nous avons une seule boussole, un seul objectif : celui d'aller plus vite. Faut-il rebattre les cartes du plan très haut débit, et remettre en cause les zones dites d'initiative privée [*les villes moyennes où SFR réclame un nouveau partage du territoire face à Orange*] ou d'initiatives publiques [*financées par les collectivités*] ? Cela ne nous garantirait pas d'améliorer les délais, au contraire.

Nous pouvons aménager les frontières de chacun, mais sans remettre à mal ce qui a été fait. Nous irons plus vite avec les équilibres existants.

### **En échange d'engagements plus forts de la part des opérateurs, le gouvernement est-il prêt à renoncer aux redevances sur les licences mobiles ?**

Aujourd'hui, la téléphonie mobile couvre 98 % de la population, mais trop de Français se trouvent dans la situation de ne pas capter, ou d'avoir des conversations hachées ou coupées. Nous sommes en train de définir avec les opérateurs un nouveau standard de qualité qui part du ressenti des Français. Là aussi, l'horizon est d'offrir une meilleure couverture en 2020. On discute en parallèle avec les opérateurs de l'effort financier à fournir pour atteindre cet objectif.

En contrepartie, l'Etat dispose de leviers d'action : il peut agir sur les taxes prélevées sur les infrastructures ou sur le coût des fréquences dont ont besoin les opérateurs. Nous sommes prêts à ouvrir des négociations et à faire un effort sur ces fréquences en échange d'un engagement financier significatif de la part des opérateurs.

### **Que répondez-vous à SFR qui prétend construire un réseau de fibre optique à ses frais couvrant toute la France, et faire économiser 3 milliards d'euros à l'Etat ?**

C'est une très bonne nouvelle d'entendre que SFR souhaite investir. Je suis ensuite très prudent avec les effets d'annonce. Comme le disait Mounir Mahjoubi, il n'y avait pas de chèque avec leur proposition.

### **Rien n'empêche SFR d'investir là où les collectivités construisent leur réseau. Une proposition de loi est en gestation pour les en empêcher. La soutiendrez-vous ?**

Les Français ne comprendraient pas qu'il y ait plusieurs réseaux en superposition. Aménager un territoire ne peut se faire que dans le cadre d'une discussion avec une collectivité. Il n'est pas concevable d'aller creuser des tranchées sans l'accord des collectivités. En outre, nous ne laisserons pas un opérateur se développer dans une ville intéressante et délaisser des zones jugées moins porteuses. Nous partageons donc la philosophie du projet de loi portée par le sénateur de l'Ain Patrick Chaize. Nous le regarderons, même si aujourd'hui, je ne peux pas vous dire si on le soutiendra, car nous n'avons pas vu le texte.

### **Quel est le bilan des réseaux d'initiative publique (RIP) ?**

J'étais à Epernay la semaine dernière où se rassemblaient tous les acteurs de ces zones. Même si on peut toujours améliorer l'existant, ces zones d'initiative publique fonctionnent et permettent des déploiements. Une grande majorité des territoires a engagé des projets. Il faut les conforter et y accélérer le déploiement.

### **Les économies proposées par SFR ne vous intéressent donc pas ?**

Evidemment, l'Etat est soucieux de privilégier les investissements privés. SFR n'est toutefois pas le seul qui investit. Il y a aussi d'autres opérateurs privés mais aussi publics comme la Caisse des dépôts. Aujourd'hui, les projets trouvent des financements.

### **Le plan très haut débit ne permet pas de fibrer 100 % de la France. Que prévoyez-vous après 2022 ?**

Le premier ministre, Edouard Philippe, vient d'annoncer le grand plan d'investissement qui renforce l'engagement du gouvernement dans le numérique. L'engagement de l'Etat est très clair : du bon débit pour tous en 2020, du très haut débit pour tous en 2022 et une société du gigabit en 2025, qui est l'objectif pris au niveau européen.

[Sandrine Cassini](#)

## 12 Lancement d'Orange Bank : le casse-tête de Stéphane Richard



**INFO LE FIGARO - Après un premier report en juillet, la banque de l'opérateur pourrait être lancée à la fin de l'année ou au début de 2018.**

Orange aura-t-il sa banque à Noël? Rien n'est sûr. L'opérateur télécoms avait initialement prévu de lancer la commercialisation d'Orange Bank [début juillet](#). Faute d'avoir obtenu des résultats pleinement satisfaisants lors d'une première phase de test, il avait décidé d'en reporter le lancement à l'automne. Finalement, ce pourrait être après les fêtes de fin d'année.

«Aucune décision n'a encore été prise», s'empresse de tempérer un porte-parole du groupe, pour qui un lancement reste possible avant la fin de l'année. «Les boutiques Orange n'ont pas les capacités pour absorber le surcroît d'activité lié au lancement d'Orange Bank alors qu'elles devront faire face à celui lié au lancement des nouveaux iPhone et aux fêtes de fin d'année», résume Sébastien Crozier, président de la CFE-CGC. Traditionnellement, la fin de l'année est une période chargée pour les opérateurs télécoms, alors que les Français offrent volontiers des abonnements ou des smartphones pour Noël. Comme il n'est pas possible de décaler Noël, Orange pourrait donc repousser à début 2018 le lancement de sa banque. Toute la difficulté est de lancer la banque sans perturber le fonctionnement d'Orange France.

Le dossier est sensible chez Orange. [À quelques mois du renouvellement de son mandat](#), Stéphane Richard, le PDG d'Orange, [joue gros sur cette opération](#). Il veut démontrer sa capacité à insuffler une stratégie de rupture à son groupe. Toutefois, ses meilleurs défenseurs se trouvent au sein même d'Orange. Peu de voix discordantes dans un concert de louanges.

Les syndicats y vont même de leur reconnaissance. «Sa reconduction est souhaitée par la grande partie des personnels d'Orange», souligne Sébastien Crozier, pour qui il serait compliqué de changer de PDG alors que plane la menace d'un désengagement de l'État au capital de l'opérateur. Même son de cloche à FO com, dont la déléguée syndicale Martine Bayard «salue le bilan social», sans faire d'angélisme. La question des effectifs et du non-remplacement d'un quart des départs à la retraite reste épineuse. D'autant qu'avec la banque de nouveaux besoins pourraient émerger.

### **Les problèmes résolus**

Paradoxalement, la plupart des problèmes rencontrés au printemps ont été résolus, notamment le principal. Il portait sur la synchronisation des interfaces digitales - pour la partie banque en ligne - avec celles des boutiques. «Or, c'est justement là que se situe toute l'innovation, dans ce rapprochement entre le réseau physique et le numérique. Nous entrons dans l'ère du phigital (physique et digital)», ajoute Sébastien Crozier.

Ce retard présente, en outre, l'inconvénient de laisser à la concurrence le temps de s'organiser «alors que nous étions réellement en avance», regrette Martine Bayard. Stéphane Richard a dévoilé dès le printemps quelques atouts de son offre bancaire, dont la gratuité de la carte de

paiement - sous certaines conditions -, la possibilité de créer un compte 100 % en ligne, l'accès à des services en boutiques avec des conseillers dédiés...

Alors, en attendant le grand soir, l'opérateur télécoms peaufine sa banque. Elle est déjà lancée «grandeur nature» en région Occitanie, pour les salariés du groupe dans douze boutiques. Dans le reste de la France, certains salariés peuvent souscrire en ligne. Parallèlement, des actions sont menées dans d'autres magasins, comme l'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) dans celui d'Arcueil (en région parisienne).

Des DAB devraient peu à peu être déployés dans les plus grandes boutiques du réseau Orange qui en compte 800 et dans les lieux de grandes concentrations de salariés de l'opérateur. Toutes ces actions permettent de tester encore et encore les procédures avant le jour J du lancement au grand public. Là, Stéphane Richard veut un sans-faute.

[Elsa Bembaron](#)

**LES ECHOS – 27/09/2017**

### **13 Energie: les délocalisations passent mal**



#### **Les sous-traitants d'Engie veulent accélérer les délocalisations dans les pays à bas coûts.**

Les délocalisations dans le secteur français de l'énergie passent mal. Les salariés des services client d'Engie étaient en grève mardi pour protester contre un projet de délocalisation dans des pays à bas coûts comme le Sénégal et le Cameroun. Plus d'un tiers (36%) de l'effectif chargé de la commercialisation d'énergie auprès des particuliers et petits professionnels a cessé le travail, selon la direction. L'intersyndicale qui appelait à la grève revendique de son côté une participation « de 70% ». «On a dépassé 90% dans plusieurs centres d'appel en régions », assure Gildas Gouvazé (FO).

#### **Coût de la minute de travail utile**

Environ 80% du service client d'Engie est assuré par une poignée de prestataires extérieurs. L'énergéticien français, qui met en oeuvre un plan d'économies de 1,2 milliard d'euros, leur a demandé de réduire leurs prix. «Cela se traduit automatiquement par des projets de délocalisations à l'étranger », explique le syndicaliste. Le coût de la minute de travail utile est de 1,80 euro en France, contre 40 centimes au Maroc et 20 centimes à l'Ile Maurice, selon des chiffres communiqués aux représentants du personnel (non confirmés par la direction).

Environ 20% des effectifs des sous-traitants d'Engie sont déjà à l'étranger, au Portugal, au Maroc et à l'Ile Maurice. Le projet contesté par les syndicats prévoit de passer à 30% (soit 750 personnes) d'ici à la fin de l'année en y ajoutant le Sénégal et le Cameroun. Engie estime que les services assurés depuis l'étranger -la plupart ne sont pas en relation directe avec les clients- se sont traduits par «*de bons résultats en matière de satisfaction* ». La direction précise qu'aucune suppression de poste n'est prévue en interne chez Engie.

## Emploi et statut

Les mille salariés d'Engie qui travaillent dans les treize centres de relation clientèle en France ne sont pas directement concernés par les délocalisations mais les syndicats se battent pour maintenir l'emploi chez les prestataires.

De son côté, EDF fait appel à quelque 5.000 conseillers clients, dans un rapport « équilibré » entre l'interne et l'externe auprès des grands acteurs du secteur (Webhelp, Arvato...), indique la direction. Mais ces emplois sont tous localisés en France. L'électricien en fait d'ailleurs un argument de vente, [notamment pour ses nouvelles offres de marché](#). La direction Commerce est l'une des plus touchées par le plan de performance d'EDF: ses effectifs sont passés de 10.800 personnes en 2015 à 9.700 fin 2016, selon la CGT, et le mouvement doit se poursuivre. Les appels de clients ont baissé de 20% en trois ans, note EDF, en lien avec le développement du numérique et les pertes de parts de marché.

## Rigidité et complexité

Les fournisseurs alternatifs se sont quant à eux souvent développés directement dans la [sous-traitance](#) et hors du statut des industries électriques et gazières (IEG), invoquant la rigidité des règles, la complexité de gestion et le surcoût. C'est le cas de Direct Energie, qui a aujourd'hui un millier de conseillers clients pour ses 2 millions de sites clients, dont un quart sous-traité en France (à Caen) et les trois-quarts au Maroc. Seuls quelques dizaines de conseillers clients sont dans les effectifs de l'entreprise, notamment pour gérer les grands comptes.

La loi NOME de 2010 réformant le marché du gaz et de l'électricité prévoyait que les salariés chargés de la commercialisation bénéficient, comme ceux de la production, du statut des IEG, sauf lorsqu'ils disposaient déjà d'une convention collective. Une disposition que la plupart des jeunes concurrents d'EDF et Engie ont utilisé pour leurs postes en interne. « Certains ont fait le choix de se développer au statut des IEG, comme l'italien Enel, qui a depuis disparu », fait observer l'un d'eux.

Vincent Collen et Véronique Le Billon

## ::: SOCIAL

LE FIGARO – 27/09/2017

### 14 Famille : Agnès Buzyn revoit les aides à la garde d'enfants



**EXCLUSIF - La ministre de la Santé va revoir à la baisse le montant et les plafonds de ressources d'une prestation, la Paje.**

Faire de la politique familiale un levier de lutte contre la pauvreté! Fort de cette ambition, le gouvernement a décidé de cibler davantage les aides à la garde d'enfants vers les plus démunis dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, présenté jeudi. Selon nos informations, l'exécutif va en effet revoir à la baisse le montant de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), ainsi que les plafonds de ressources pour en bénéficier. Fixée à 184 euros mensuels, cette allocation est versée sous conditions aux parents d'enfants de moins de 3 ans. Le

gouvernement veut l'aligner sur le complément familial (169 euros mensuels), destiné aux parents ayant au moins 3 enfants à charge (également sous conditions). Soit une baisse de 15 euros par mois pour les bénéficiaires de la Paje à taux plein et de 7,50 pour les bénéficiaires à taux réduit.

Autre conséquence, certaines familles devraient sortir des critères d'attribution. Du fait de la baisse des plafonds de ressources, environ 10 % d'entre elles ne seront plus éligibles à l'allocation de base de la Paje, et un peu plus de 5 % ne toucheront plus la prime à la naissance (923 euros).

### **30 % de hausse pour les familles monoparentales**

À noter que ces mesures ne devraient pas s'appliquer aux familles qui en bénéficient déjà, mais uniquement pour les naissances à compter du 1er avril 2018. Résultat, la réforme devrait monter progressivement en charge et dégager quelque 70 millions d'euros d'économies dès l'an prochain et jusqu'à 500 millions au bout de trois ans.

[En contrepartie, le gouvernement va financer un coup de pouce en faveur des familles monoparentales.](#) Agnès Buzyn a ainsi annoncé mardi une majoration de 30 % de leur allocation de garde d'enfant. «Ce sera plus 138 euros par mois pour accéder à une garde d'enfant pour ces familles en grande difficulté», a déclaré la ministre de la Santé sur BFMTV-RMC. «Aujourd'hui, il y a trois millions d'enfants par mois qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, beaucoup d'entre eux vivent dans des familles monoparentales.»

Le complément du mode de garde (CMG), qui permet de financer la garde d'enfants, passera donc de 462 euros actuellement à 600 euros mensuels pour les familles monoparentales modestes. La mesure, qui vise à favoriser le maintien dans l'emploi de ces familles, coûtera 40 millions d'euros en année pleine. Mais seulement 10 millions l'an prochain car elle n'entrera en application qu'au 1er octobre 2018.

### **Plus d'un milliard d'euros d'économies sur le médicament**

Le gouvernement, qui présentera jeudi son projet de budget 2018 de la Sécu, doit trouver 4,2 milliards d'euros d'économies pour contenir la hausse des dépenses de santé à 2,3 %. «Plus d'un milliard d'euros d'économies reposeront sur les médicaments», a déclaré Agnès Buzyn sur RMC, un «effort considérable». Cela passe par des baisses de prix et un meilleur usage des génériques. Mais les Français «doivent être raisonnables, car ils consomment aujourd'hui trop de médicaments», a ajouté la ministre de la Santé.

[Marie-Cécile Renault](#)

## **::: POLITIQUE**

**LE FIGARO – 27/09/2017**

### **15 Budget, ISF, logement... l'opposition fourbit ses armes face à l'exécutif**



## **Au Palais Bourbon, les groupes d'opposition veulent oublier les lendemains difficiles des élections législatives et profiter de la rentrée parlementaire pour trouver la bonne manière de s'imposer dans les débats à venir.**

### **LR souhaite incarner « une opposition responsable »**

Les députés LR promettent d'être «très présents» dans les débats de cette rentrée parlementaire. Leur objectif: occuper une place centrale. «Nos parlementaires sont d'ores et déjà les seuls opposants responsables de l'opposition», insiste le secrétaire général du parti, Bernard Accoyer, en visant La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Au nom d'une opposition également «réaliste», les élus de la droite réaffirment qu'ils soutiendront les mesures de «bon sens» comme les ordonnances réformant le [Code du travail](#). En revanche, ils ont prévu de ne rien lâcher sur la loi de finances pour 2018 qui sera présentée mercredi en Conseil des ministres. «Nous dénoncerons le relâchement sur les dépenses publiques, comme l'augmentation de la fiscalité sur les Français», promet Accoyer.

Si Emmanuel Macron est vu comme l'artisan d'une gauche modernisée, transformée en parti social-démocrate, Les Républicains souhaitent, pour leur part, «sauvegarder une formation puissante de la droite et du centre». Ils ont l'ambition de démontrer la pertinence et la persistance du clivage droite-gauche face à «l'analyse irréaliste et dangereuse» de l'exécutif consistant, selon eux, à donner «l'illusion» d'une formation centrale de droite et de gauche. «Dans toutes les démocraties, il y a une droite et une gauche», insiste le secrétaire général LR, en voulant tirer une leçon des [dernières législatives allemandes](#) ayant abouti à l'entrée de 94 députés AfD au Bundestag. «La grande coalition a laissé des voix à l'extrême droite. Compte tenu de l'histoire, cela a une signification encore plus forte en Allemagne qu'en France», juge-t-il, en pointant les conséquences de la proportionnelle et «l'utopie dangereuse du macronisme».

Mardi, lors de l'examen du texte consacré à la lutte contre le terrorisme, les parlementaires LR ont défendu le maintien de l'état d'urgence. Guillaume Larrivé, député de l'Yonne, a dénoncé une loi de «désarmement», menaçant «le niveau de sécurité nationale», quand Éric Ciotti, député des Alpes-Maritimes, a comparé le projet de loi à «une arme sans munitions».

### **Le FN veut capitaliser sur la « vaste déconstruction » voulue par Macron**

Le Front national traverse une très mauvaise passe. Mais il compte profiter de cette rentrée parlementaire pour proposer un décryptage de la politique d'Emmanuel Macron. «Nous allons expliquer aux Français que ses mesures correspondent à une philosophie économique et politique, une vision cohérente et terrifiante, engagée dans une vaste déconstruction des cadres de la société française», indique Marine Le Pen. Les positions qu'elle développera à l'Assemblée avec ses six députés seront les mêmes que celles dont elle a parlé le 23 septembre à Toulouse, lors de la [première étape de sa tournée nationale](#) à la rencontre des militants. Sécurité, travail, fiscalité, territoires... toute la politique gouvernementale sera passée au tamis de la critique FN. Les frontistes entendent dénoncer systématiquement les «effondrements» et «régressions» auxquelles, selon eux, le pays est soumis. Face au premier texte de la rentrée consacré à la sécurité intérieure, ils se situent entre «la petite vision LR centrée sur des mesurées administratives» et une France insoumise «islamo-compatible». «Ces débats n'ont pas lieu d'être, car le terrorisme n'est pas un crime de droit commun comme un autre mais un acte de guerre qui exige un arsenal législatif spécifique et une cour de sûreté de l'État», indique Marine Le Pen. Quand viendra la question du budget, elle pointera les ambitions spéculatives du président de la République, qu'elle compte bien attaquer comme les «symboles logiques d'un banquier d'affaires». «On n'est jamais que ce que l'on est», ironise la présidente du Front national.

### **Les socialistes misent sur l'ISF et le budget pour redevenir audibles**

Le groupe Nouvelle Gauche (ex-PS) veut reprendre des couleurs. Malgré des effectifs réduits (31 députés), les socialistes promettent de se faire entendre. «Nous nous sommes réunis au Mans la semaine dernière et nous avons travaillé pour préparer cette rentrée», explique la porte-parole du

groupe, Ericka Bareigts. L'ancienne ministre met en avant «l'ancrage politique fort» des députés PS et «leur connaissance des dossiers techniques» face à l'inexpérience de certains autres groupes d'opposition. Ainsi, les socialistes présenteront «un contre-budget», lors de l'examen du projet de loi de finances. «Le budget du gouvernement est très clairement marqué politiquement à droite», souffle-t-on au PS, où on n'est pas mécontent de retrouver là du clivage politique qui permettra au groupe Nouvelle Gauche de se serrer les coudes contre [la réforme de l'ISF](#) ou encore sur la réforme du logement. «Le gouvernement a dénoncé "l'insincérité budgétaire" (du dernier budget du quinquennat Hollande, NDLR), et aujourd'hui, comme par magie, il n'en parle plus et propose des cadeaux fiscaux», ironise Bareigts.

### **Les Insoumis se rêvent en « députés "dedans-dehors" »**

Au cœur de l'été, le groupe de La France insoumise (LFI) avait su s'imposer dans le débat public grâce à plusieurs coups de communication. Entre l'Hémicycle et la rue, les Insoumis comptent poursuivre leur stratégie: «On est des députés "dedans-dehors"», se targue Clémentine Autain. «On assume notre rôle institutionnel tout en sortant les débats de l'Assemblée pour les placer sur la place publique», défend-elle. Et à ceux qui disent que la communication a pris le pas sur le fond, elle jure que «ceux-là vont être vaccinés» par l'examen du projet de loi de finances au cours duquel LFI va «prendre un parti pris très fort en contenus». «Nous dénoncerons [une fiscalité pour les riches](#). On va être très offensifs là-dessus», promet Éric Coquerel, qui est membre de la commission des finances. Mais le groupe ne compte que... 17 députés. «On est à flux tendu. Il va falloir tenir dans la durée», s'inquiètent certains. Au-delà des discussions sociales, LFI veut être présent sur les discussions liées à l'organisation territoriale et rappeler que le mouvement défend l'idée d'une VIe République.

[Emmanuel Galiero](#) et [Tristan Quinault-Maupoil](#)

## **LE MONDE – 27/09/2017**

### **16 Après les sénatoriales, l'avenir de la révision constitutionnelle voulue par Macron se complique**



**Après la contre-performance de LRM, l'objectif du chef de l'Etat de faire approuver ses révisions constitutionnelles se révèle encore plus compliqué que prévu.**

C'est une des conséquences des élections sénatoriales qui pourrait se révéler à long terme un vrai problème politique pour Emmanuel Macron. Après la contre-performance de ses troupes de La République en marche (LRM) lors du scrutin de dimanche 24 septembre, l'objectif du chef de l'Etat d'obtenir une majorité des trois cinquièmes au Parlement pour faire approuver ses révisions constitutionnelles se révèle encore plus compliqué que prévu.

Le président de la République a annoncé, le 3 juillet, à Versailles, son souhait de réformer la Constitution, notamment pour limiter le nombre de mandats dans le temps pour les parlementaires, réformer le Conseil économique social et environnemental et supprimer la Cour de justice de la République. Depuis, il cherche à obtenir le soutien de suffisamment de sénateurs pour mener à

bien son projet – programmé pour l'été 2018 – sans recourir au référendum, un exercice toujours hautement risqué pour le pouvoir en place.

Mais LRM n'ayant pas réussi à gagner de nouveaux élus – le groupe totalise 29 sénateurs – la marche se révèle plus haute que prévu pour obtenir l'adhésion des deux chambres et atteindre cette majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés au sein d'un corps électoral de 925 parlementaires. Le problème politique repose sur une équation mathématique quasi impossible à résoudre.

Au Palais-Bourbon, M. Macron peut compter – théoriquement – sur le soutien de 395 députés (313 LRM, 47 MoDem, 35 Constructifs de LR et de l'UDI). Or, le groupe LRM, qui espérait avoir 50 élus dimanche soir, se retrouve avec 21 sièges de moins que prévu. Dès lors, comment trouver le soutien en nombre de sénateurs d'autres formations ?

Si la mission du président du groupe LRM au Sénat, François Patriat, devient de plus en plus ardue, ce dernier ne désespère pas de remplir l'objectif que le chef de l'Etat lui a donné. Le sénateur de Côte-d'Or mise notamment sur le renfort de « *LR Constructifs* », « *de centristes de l'UDI et du MoDem* », « *des radicaux* » du groupe Rassemblement démocratique et social européen, ainsi que d'« *une majorité de socialistes* » bienveillants autour de l'actuel patron du groupe, Didier Guillaume. « *Le Sénat peut se montrer constructif* », veut-il croire, en pariant sur le temps long. Dans son esprit, il reste possible de « *trouver des majorités au fur et à mesure* », en créant éventuellement un intergroupe.

Sauf que le rapport de force politique n'est plus le même au Sénat, après le renouvellement de dimanche. Outre le probable maintien des centristes (42 sièges) dans la majorité sénatoriale avec LR, la victoire de la droite change la donne. Après avoir élargi ses effectifs, LR se retrouve en position de force pour résister à l'exécutif. En particulier sur le projet de révision constitutionnelle.

#### **« Nous verrons », prévient Larcher**

A l'issue du scrutin, la tonalité des premières réactions à droite montre que la majorité sénatoriale n'a nullement l'intention de faciliter la tâche à l'Elysée. Le président du groupe LR, Bruno Retailleau, a notamment prévenu que son groupe s'opposera « *à tout ce qui peut desservir les territoires* ».

Quasiment assuré d'être réélu le 2 octobre à la présidence du Sénat, Gérard Larcher a souligné de son côté « *l'indépendance* » de cette institution. Il avait prévenu deux jours plus tôt dans *Le Parisien* : « *Il faut toucher à la Constitution d'une main tremblante. Nous verrons le texte présenté par le gouvernement* », en soulignant que « *la limitation du nombre des mandats dans le temps pose une immense difficulté pour les élus locaux* ». Autrement dit, M. Macron va devoir composer avec le Palais du Luxembourg.

Chez LR, plusieurs élus ne voient pas l'intérêt d'offrir une victoire politique au président de la République sur son projet de révision constitutionnelle, alors que ce dernier dispose déjà d'un pouvoir très étendu. Sous François Hollande, la majorité sénatoriale de droite, se projetant sur l'alternance attendue en 2017, avait déjà tué dans l'œuf toutes les tentatives de révision constitutionnelle.

Or l'attitude de la seconde chambre parlementaire est déterminante : le texte de la révision doit en effet être voté en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Pour encourager M. Larcher à se montrer « constructif », le président de l'Assemblée, François de Rugy (LRM), a estimé lundi possible de « *coopérer* » avec le Sénat en vue de cette réforme.

#### **Le recours au référendum évoqué**

Devant la difficulté d'obtenir une majorité des trois cinquièmes, l'exécutif n'exclut pas de recourir à l'autre véhicule législatif possible pour valider une réforme de la Constitution, le référendum, bien

que cette perspective soit potentiellement plus périlleuse pour le pouvoir. Pour la première fois, cette option a été évoquée publiquement par un lieutenant du chef de l'Etat, au lendemain du scrutin sénatorial. Le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, a indiqué lundi, sur RMC et BFM-TV, qu'Emmanuel Macron « assume » la possibilité d'organiser un référendum pour faire approuver sa révision constitutionnelle, en rappelant que le chef de l'Etat avait lui-même évoqué cette piste en juillet, lors de son discours à Versailles.

En cas de référendum, le camp Macron pourrait être tenté de jouer l'opinion face à la majorité sénatoriale, en présentant les élus de droite comme réfractaires à des réformes pourtant souhaitées par une grande majorité de Français. « *Les sénateurs auront du mal à expliquer qu'il ne faut ni baisser le nombre de parlementaires, ni limiter le nombre de mandats dans le temps, alors que ces mesures sont plébiscitées par nos concitoyens* », observe une députée LRM.

De fait, 93 % des Français interrogés se disaient favorables à la réduction du nombre de députés et de sénateurs, selon un sondage IFOP-Fiducial pour Public Sénat et Sud-Radio, publié le 12 avril. Et 90 % plaidaient pour une limitation des mandats des députés dans le temps, selon un sondage OpinionWay-Orpi pour *Les Echos* et Radio Classique publiée le 8 juin.

Preuve que ce sujet suscite des interrogations au sommet du pouvoir : lundi, le secrétaire d'Etat Benjamin Griveaux a indiqué sur RTL qu'il ne « savait pas » si M. Macron envisageait « aujourd'hui » le recours au référendum. Avant de souligner qu'une des promesses présidentielles – la baisse du nombre de parlementaires – ne requiert pas de révision constitutionnelle. Ce qui est juste : cette mesure ne nécessite qu'une loi organique. « *Donc nous verrons ce qui est de l'ordre du faisable* », a éludé M. Griveaux. En attendant, M. Macron se laisse plusieurs mois pour se déterminer sur le recours – ou non – à un référendum. M. Castaner a évoqué « *l'objectif qu'à la fin de juin 2018 on puisse y voir clair sur les points de blocage* ».

**Alexandre Lemarié**

## **INTERNATIONAL**

**LE POINT – 27/09/2017**

### **17 Les 20 propositions ambitieuses de Macron aux Européens**



**À la Sorbonne, Emmanuel Macron a dévoilé ce qu'il attend de ses partenaires européens : une Europe qui achève de construire sa souveraineté. Ambitieux.**

Une [Europe](#) à plusieurs vitesses, plus intégrée, souveraine, capable de lever l'impôt, rapide à se défendre, à protéger ses frontières, s'ouvrant aux pays des Balkans, traitant l'[Afrique](#) "en partenaire et non en voisin menaçant", harmonisant son système social et ses impôts sur les sociétés... [C'est l'ambitieux programme qu'Emmanuel Macron](#) ose proposer à ses partenaires. "Prendre le risque indispensable de l'initiative", dit-il dans son discours de la Sorbonne, mardi, à [Paris](#), qui s'adressait aussi à la chancelière Merkel, réélue dimanche. [Emmanuel Macron](#) propose à l'[Allemagne](#) de signer un nouveau traité de l'Élysée en janvier prochain qui unifiera le marché des affaires des deux pays à l'horizon 2024.

À tous les autres pays, il propose de rejoindre dans les prochaines semaines "un groupe de la refondation européenne" de manière à avancer sur tous les projets qu'il a déclinés "sans tabou". Ceux qui ne veulent pas avancer n'ont pas à freiner les autres. Si l'on devait résumer ce long discours, Emmanuel Macron propose, en définitive, aux Européens d'achever la construction d'une confédération plus forte sur les sujets régaliens (sécurité, frontières, fiscalité, protection sociale) tout en permettant, via le Parlement européen, aux peuples de peser plus fortement sur leur destin collectif. Il tourne le dos à l'idée d'une Europe qui n'avancerait que grâce à l'accord d'une élite éclairée, à l'abri du regard des peuples.

## Souveraineté

Parce que "tous les défis sont mondiaux", Emmanuel Macron milite avec l'ardeur des fondateurs de l'Europe pour que les vrais problèmes soient traités à la bonne échelle : l'Europe. Selon lui, le Vieux Continent est le seul lieu où la souveraineté réelle peut se construire. La première clef de la souveraineté, le chef de l'État la situe dans la sécurité. Il propose donc que l'Europe se dote d'une "culture stratégique commune" à travers la création d'**une force commune d'intervention**, reposant sur un budget commun, pour agir "dès le début de la décennie prochaine". Il appelle de ses vœux la création d'une "**académie européenne du renseignement**" pour lutter efficacement et préventivement contre le terrorisme et la grande criminalité. Des compétences qu'il faudra ajouter au parquet européen actuel.

Macron propose la création d'**un office européen de l'asile** qui facilite l'harmonisation des règles et tienne un fichier biométrique connecté des demandeurs d'asile pour éviter les traitements en doublon. Une police européenne des frontières serait en charge de faciliter le retour au pays des déboutés du droit d'asile. En contrepartie, pour les réfugiés légitimes, le président français propose le **financement européen d'un programme d'intégration et de formation**. Mais parce qu'aucune frontière, aussi robuste soit elle, ne pourra empêcher l'arrivée de ceux qui fuient la guerre ou la famine, Emmanuel Macron souhaiterait qu'**une taxe sur les transactions financières alimente l'aide au développement en Afrique**.

Aujourd'hui, seuls deux pays ont adopté cette taxe, la France et le Royaume-Uni. Macron propose de généraliser l'une ou l'autre à l'ensemble des pays européens sur la base d'une assiette large et d'un taux faible de manière à n'introduire aucune distorsion de concurrence. En matière de fiscalité écologique, Macron estime que l'Europe doit adopter **une taxe carbone** dont le prix plancher ne saurait être inférieur à 25 ou 30 euros la tonne, sans quoi elle serait inefficace. De même qu'il y a urgence, selon lui, à instaurer **une taxe carbone aux frontières de l'Europe pour les produits importés**. **Un procureur commercial européen** serait, selon ses vœux, également chargé de vérifier la loyauté des pratiques commerciales des pays tiers.

Le marché européen de l'énergie non carbonée (dont le nucléaire) qu'il appelle de ses vœux doit favoriser les interconnexions, quitte à affronter les corporatismes. "Cela peut prendre 5 à 10 ans, mais avançons !" a-t-il scandé, tout en encourageant la création d'**un programme industriel européen des "véhicules propres"**.

## Transition agricole et innovation technologique

S'agissant de la PAC, le président français a esquissé sa remise en cause totale. D'une politique de revenus, il entend faire "l'instrument d'une transition agricole" qui protège l'Europe de la volatilité des marchés mondiaux, laisse prospérer des filières régionales "avec moins de bureaucratie". Afin que la qualité des denrées soit garantie – la crise des œufs lui a servi d'exemple –, il propose la création d'**une force européenne d'enquête et de contrôle de la qualité** et une évaluation indépendante des lobbys s'agissant des produits chimiques.

Sur le numérique, il a redit la nécessité d'une taxation juste des géants américains, mais il a surtout exhorté les pays européens à ne plus être à la traîne et à prendre le leadership par la création, dans les deux ans, d'**une agence européenne de l'innovation de rupture**, sur le modèle de la DARPA aux États-Unis. "Soyons innovateurs et non suiveurs", a-t-il lancé à son

auditoire. Il s'est également fait le **défenseur du droit d'auteur** à la française, un modèle qui rémunère le créateur et "défend l'imaginaire européen". Pourquoi le numérique serait le seul marché où le créateur ne toucherait rien tandis que l'acheminement en serait le seul bénéficiaire ? s'est-il, en substance, interrogé.

## **Zone euro et fiscalité**

L'Europe et ses 500 millions de consommateurs ne crée pas encore assez de richesses et traîne, près de dix ans après la crise financière de 2008, un chômage des jeunes encore trop important. Selon Macron, la faute en revient à l'absence d'une politique économique coordonnée de la zone euro et faute d'investissements suffisants. Il a donc remis sur la table son idée d'un **budget de la zone euro et d'un ministre des Finances responsable devant le Parlement de la zone euro**. Il a clairement exclu la mutualisation des dettes, répondant favorablement à une exigence allemande. **Ce budget devrait être, selon lui, alimenté par la taxe numérique et la taxe environnementale**. Il se dit également **prêt à affecter une part de l'impôt sur les sociétés** dès lors que celui-ci sera harmonisé au niveau européen. Emmanuel Macron estime que l'Europe doit à tout prix éviter la divergence des économies des pays de la zone euro. Or, c'est actuellement le cas.

Du reste, le vrai marché unique européen ne sera achevé que lorsque l'impôt sur les sociétés (IS) et les systèmes sociaux se seront rapprochés. Il propose que **les IS des pays européens se rapprochent dans une fourchette de taux**. Ne bénéficieraient des fonds européens que les pays qui respecteraient cette fourchette. Car on ne peut pas, relève-t-il, d'un côté, demander des subsides à l'Union européenne au nom de la solidarité, et jouer ensuite sur les taux d'impôts contre les pays contributeurs nets... La convergence sociale rime pour lui avec l'instauration d'un  **salaire minimum adapté à chacune des économies** européennes, qui là aussi a vocation à converger avec le temps, quitte à ce que les pays les plus riches alimentent un "fonds de solidarité" pour aider les plus pauvres à le mettre en place.

## **Citoyenneté**

Il n'y aura pas d'Europe sans citoyens européens. La question des langues est de ce point de vue cruciale. Aussi Emmanuel Macron appelle-t-il à la création d'une **vingtaine d'universités européennes d'ici 2024**, où les étudiants suivraient leur cursus dans au moins deux langues. Idem pour le secondaire, où un "**système secondaire européen**" bilingue permettrait à chacun de suivre ses études dans l'Union européenne sans entrave.

Du point de vue des institutions, Emmanuel Macron se dit prêt à des changements, à commencer par la réduction à **15 du nombre de commissaires européens** (contre 28 actuellement). Il se dit prêt, du reste, à sacrifier l'existence d'un commissaire européen français pour montrer l'exemple d'un pays qui ne défend pas ses intérêts stricto sensu, mais l'intérêt général européen. Il incite tous les grands pays européens à le faire afin de rassurer les plus petits sur ses bonnes intentions. Il se dit également favorable à l'instauration de **listes transnationales lors des élections européennes** afin de transcender les débats purements nationaux qui privent cette élection de ses véritables enjeux.

En fin de discours, il a fait allusion au Royaume-Uni, dont la négociation du Brexit est en cours. Pour lui, la Grande-Bretagne aura toute sa place dans cette nouvelle carte européenne aux fondements renforcés. La porte est ouverte pour un retour du Royaume-Uni "dans quelques années", espère-t-il.

**Vidéo** : [http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/les-20-propositions-ambitieuses-de-macron-aux-europeens-26-09-2017-2160083\\_1897.php](http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/les-20-propositions-ambitieuses-de-macron-aux-europeens-26-09-2017-2160083_1897.php)

[\*\*Emmanuel Berretta\*\*](#)

## 18 Le premier ministre indien Modi reçoit Pierre Gattaz



**Le président du Medef, qui conduit en Inde une délégation d'une soixantaine de dirigeants d'entreprises, vante l'offre française sur la ville durable.**

C'est un signe que la relation entre la France et l'Inde traverse une phase très positive. Le premier ministre indien, [Narendra Modi](#), a reçu mardi soir à New Delhi [Pierre Gattaz](#), le président du Medef, qui conduit une délégation d'une soixantaine de patrons français à New Delhi, Bombay et Bangalore. C'est la première fois depuis de longues années qu'autant de dirigeants d'entreprises françaises se déplacent ensemble, sans un ministre ou le président de la République.

«Il y a un moment français en Inde», souligne l'ambassadeur de France à New Delhi, Alexandre Ziegler. Le contrat de la vente de 36 avions Rafale (\*), signé en septembre 2016, en a été la manifestation commerciale et industrielle la plus visible. Sur le plan politique, la [visite surprise de Narendra Modi à Paris, en juin](#), juste après l'élection d'Emmanuel Macron a renforcé la relation. Le président français est attendu en Inde - en principe sa première visite en Asie, avant la Chine donc - le 9 décembre. Une suite du contrat Rafale, portant sur la vente d'avions supplémentaires, et l'avancée des pourparlers sur l'éventuelle construction par EDF de six réacteurs EPR, figureront au menu des dossiers stratégiques.

### «La France a les solutions»

En dehors de ces gros contrats qui mobilisent de part et d'autre l'État au plus haut niveau, Pierre Gattaz avait des messages complémentaires à faire passer au premier ministre indien. Lequel n'a pas manqué de l'interroger sur les réformes de Macron. Face aux immenses défis que le géant de l'Asie du Sud doit relever dans les prochaines années, «la France a les solutions», résume le patron des patrons. «Si les Allemands excellent à produire des voitures et des robots, nous avons des solutions globales, avec nos grandes entreprises du CAC 40 comme nos PME, dans l'énergie et la ville durable», souligne Pierre Gattaz.

Dans les trente prochaines années, la population indienne bondira de 1,3 à 1,7 milliard d'habitants. Surtout, indique Gérard Wolf, ancien d'EDF, président de la société de conseil Brics Access et président de la task force du Medef International sur la ville durable, «l'Inde comptera 500 millions d'urbains en plus». C'est pour tenter de maîtriser cette bombe démographique que le premier ministre a lancé le projet de bâtir «108 villes durables». Dans ce pays où 300 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, l'État prévoit de construire 300 gigawatts (GW) de capacité électrique supplémentaire en vingt ans, l'équivalent de 185 réacteurs nucléaires EPR. Narendra Modi a l'ambition de faire appel aux énergies renouvelables à hauteur de 175 GW.

Pour répondre au mieux aux colossaux besoins indiens, les Français «chassent en meute», aime à dire Pierre Gattaz. Le Medef regroupe les entreprises en filières, à l'exemple de la ville durable qui rassemble les Engie, EDF, Veolia, la SNCF, le spécialiste d'ingénierie Egis, mais aussi des PME comme le spécialiste des solutions numériques Famoco, impliqué dans le programme d'identifiant numérique du gouvernement indien. Reste que dans les infrastructures, la concurrence est vive. Les Français viennent ainsi de se faire rafler par les Japonais la construction de la ligne TGV Bombay-Ahmedabad. Mais Pierre Gattaz fait valoir que les besoins indiens sont

tels que ni la Chine, ni le Japon, ni l'Allemagne ne suffiront à les satisfaire. La SNCF a emporté par exemple un contrat pour étudier la modernisation de la ligne Delhi-Chandigarh. Réduire le trajet de 3 h 40 à 2 heures en faisant rouler des trains à 200 km/h à des coûts bien inférieurs à celui d'une ligne à grande vitesse.

## **Bureaucratie**

Outre la vente de «l'offre française», Pierre Gattaz et ses collègues font part aux autorités indiennes, y compris au premier ministre Modi, des difficultés rencontrées par les entrepreneurs sur le terrain. La complexité bureaucratique et la corruption à l'échelle régionale ou locale figurent en tête des griefs. Face aux Français, lundi, le secrétaire d'État chargé de la politique industrielle, Ramesh Abhishek reconnaissait volontiers, la «pénibilité» des procédures bureaucratiques. Des freins à l'investissement auxquels le premier ministre Modi s'attaque depuis son élection il y a trois ans et sur lesquels, malgré l'inertie propre à cette démocratie fédérale de 29 États, les choses bougent, reconnaissent la plupart des patrons implantés en Inde.

*(\*) Construit par le groupe Dassault, propriétaire du «Figaro».*

## **Fabrice Nodé-Lanqlois**

### **LE FIGARO – 27/09/2017**

## **19 L'appétit croissant des émergents pour les énergies renouvelables**



### **La forte baisse des prix et des réglementations plus favorables, ainsi que l'accord de Paris sur le climat, poussent les États à se tourner vers les énergies renouvelables.**

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe, dopées par la forte baisse des prix et des réglementations plus favorables. L'[accord de Paris sur le climat](#) pousse aussi les États à se tourner vers ces énergies moins nocives pour la planète. Deux rapports de Moody's pointent le rôle croissant des pays émergents, qui devraient surpasser les économies développées en capacité installée. L'agence les estime à 307 gigawatts pour l'éolien et 272 GW pour le solaire, soit 51 % et 53 % du total. Ce mouvement de balancier provient des plus gros pollueurs de la planète: Chine en tête, devenue le premier pays au monde sur le solaire, et l'Inde, troisième émetteur de gaz à effet de serre, qui a inauguré l'an dernier la plus grande centrale d'une capacité de 648 MW. New Delhi a nettement revu en hausse ses ambitions.

Derrière ces géants, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dans un souci de diversification et de moindre dépendance du pétrole, misent aussi sur le vent et le soleil. Tout comme l'Amérique centrale et du Sud, souligne Moody's. «Dans plusieurs pays, notamment au Mexique, Inde, Chili, les renouvelables sont devenues compétitives comparées aux énergies fossiles», justifie Christopher Bredholt, qui cite de récents appels d'offres sur le solaire en Inde, «significativement» plus bas que des projets dans le charbon.

La compétitivité résulte avant tout de la forte baisse des équipements, surtout [dans le solaire](#) avec un effondrement de 75 % entre 2009 et 2016 du prix des panneaux, composante clé qui pèse

60 % du prix d'une centrale. À cela s'ajoutent des économies d'échelle, en particulier dans l'éolien où la taille moyenne des turbines est passée de 70 à 100 mètres entre 2006 et 2015. Résultat, selon Moody's, le prix moyen du kWh solaire a chuté de 0,35 dollar à 0,13 dollar entre 2010 et 2016, alors que le prix du kWh tiré des énergies fossiles oscille entre 0,5 et 0,15 dollar.

L'éolien se situe dans une même fourchette, sachant que les éoliennes en mer sont plus onéreuses que les terrestres. Le financement est aussi facilité par les taux d'intérêt très bas. L'agence voit aussi très positivement la baisse des subventions publiques, qui avaient été mises en place pour soutenir le secteur, moins nécessaire aujourd'hui avec la baisse des prix. «Ce qui allège d'autant la pression sur les gouvernements», note Christopher Bredholt.

**Anne Cheyvialle**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

**[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)**

**[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)**

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

